

#CitizenLegs

Une initiative de



RAPPORT DE CAPITALISATION

#CitizenLegs – L'engagement participatif par le digital

SAISON 3

Août 2020

Ce document est produit avec l'appui de la Fondation HEINRICH BÖLL

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
DAKAR
Sénégal

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
Présentation JEADER - Présentation LEGS-Africa	4
Equipe de CITIZEN LEGS	5
NOTE INTRODUCTIVE	6
Session 1: Le féminisme d'hier à aujourd'hui : dialogue intergénérationnel	7
Session 2 : Quelle gestion communautaire de la Covid-19 ?	9
Session 3: La sécurité dans le Sahel avant et après Covid-19	11
Session 4 : Covid-19 et nouvelles priorités d'industrialisation	14
Session 5: Engagement citoyen et solidarité communautaire	17
Session 6: Enjeux et avenir de la production cinématographique au Sénégal	19
Session 7: L'accès à l'information: instrument de redevabilité et de développement ?	22
Session 8: Gouvernance foncière: entre le droit, les pratiques et les nouveaux défis	26
Session 9: Participation des jeunes à la gestion de la Covid-19	29
Session 10: Gouvernance de l'Enseignement Supérieur en Afrique	32
Session 11: Intégration, solidarité d'interdépendance et souveraineté en Afrique de l'Ouest	35
Session 12: Investissement post Covid-19 en Afrique sub-saharienne	38
LE POINT : Gestion de la Covid-19 au Sénégal et dans le monde	40
RECOMMANDATIONS	43
BIOGRAPHIES	50
Hélène Rama NIANG	51
Coumba TOURE	51
Maimouna Eliane THIOR	52
Aminata TRAORE	52
Bakary SAMBE	53
Luc Y. DAMIBA	53
Abdoulaye LY	54
Pr Mbaye THIAM	54
Fatou JAGNE SENGHOR	55
Kalista SY	56
Mada NDIAYE	56
Moussa SENE Absa	57
Malal TALLA	57
Abdourahmane SOW	58
Amadou BARRY dit DUGGY TEE	58
Dr Abdoulaye DIEYE	59
Alla KANE	59
Sobel Aziz NGOM	60
Dr Hady BA	60
Mamadou DRAME	61
Dr Moustapha FALL	61
Sophie GUEYE	62
Pr Abdou Salam SALL	63
Alpha Waly DIALLO	64
El Hadj Ibrahima THIAW	65

AVANT-PROPOS

La crise pandémique à Covid-19 a eu le mérite de montrer les limites objectives de notre système politique, économique et social et fait ainsi le lit d'opportunités pour repenser nos modes de vie et politiques publiques.

C'est la raison pour laquelle LEGS-Africa, fidèle à sa mission de réflexion stratégique au service de la mobilisation citoyenne pour apporter les transformations sociales nécessaires, et JEADER (Jeunes Entrepreneurs Africains œuvrant pour le Développement Economique Régional) et son réseau, ont initié des séries de conférences en ligne tous les lundis et jeudis pour une réflexion avertie sur les enjeux et défis du moment.

Cette participation citoyenne à travers le digital se poursuit avec des séries de douze sessions qui se déroulent sur la plateforme virtuelle Zoom et sont diffusées en direct sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube & Instagram). Ce forum qui est à sa troisième saison permet d'organiser une réflexion systémique et kaléidoscopique sur différents secteurs relatifs au développement durable au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, particulièrement.

LEGS-Africa a saisi l'opportunité du programme Démocratie et Genre de la Fondation Heinrich Böll, pour renforcer son partenariat et maintenir une équipe de bénévoles dans des conditions de production adéquates et surtout mieux vulgariser les contenus et recommandations issues de la réflexion.

A l'issue de cette troisième série qui permet de compter trente-neuf sessions réalisées avec plus de 50 spécialistes de différents domaines en six mois, nous atteignons un point qui nécessite une évaluation et une réorientation de l'activité pour partir de la réflexion vers une mise en application efficace des principales propositions. Nous entrons ainsi dans une ère nouvelle de redevabilité transformationnelle qui allie la réflexion à l'identification et le partage de solutions citoyennes. Ce qui a nécessité la conception de la plateforme webTv #CitizenLegs beaucoup plus dynamique et qui va donner la parole aux communautés pour exprimer leur propre vécu de la pandémie, en particulier et des politiques publiques, en général . A suivre,...

Elimane Haby KANE

Président LEGS-Africa

Mame Fanta DIALLO

Présidente JEADER

PRÉSENTATION JEADER

L'association **JEADER** (Jeunes Entrepreneurs Africains œuvrant pour le Développement Économique Régional), créée en 2014 est une organisation sénégalaise qui vise à former la prochaine génération de Leaders en Afrique, à travers l'Entrepreneuriat. Leur mission tourne autour de 07 programmes que sont :

- **AYOO NENE / ACTIONS SANTE** : Pour l'accompagnement des pouponnières, Daaras & Orphelinats ;

- **GRAINES D'ENTREPRENEURS** : Pour l'accompagnement des High Potential depuis le collège / lycée ;

- **CARAVANE APPRENDRE ET ENTREPRENDRE** : Délocalisation des actions de JEADER dans les zones rurales afin d'identifier les opportunités économiques ;

- **JIGEENINDER** : Pour l'appui aux femmes dans leur développement personnel et leur initiation à l'entrepreneuriat ;

- **FORMATION / GET-2-GET-THERE** : Pour la formation, l'accompagnement et l'introduction de Modèles, aux Jeunes Entrepreneurs ;

- **CITIZEN / DIGITAL** : une initiative citoyenne qui vise à promouvoir une démarche participative chez les citoyens ;

- **BAYDUNDEE / ENERGIE/ENVIRONNEMENT** : pour la promotion du consommateur local et le développement des énergies renouvelables.

SITE WEB : www.jeader.club

PRÉSENTATION LEGS-AFRICA

LEGS-Africa (Leadership, Ethique, Gouvernance et Stratégies pour l'Afrique) est un « think tank » regroupant une nouvelle génération d'Africains dont l'ambition est de promouvoir la citoyenneté de transformation en Afrique. C'est à dire un nouveau type de rapport entre l'homme africain et son sentiment d'appartenance à une entité géographique, politique, économique et culturelle viable, s'exprimant dans l'unité et prêt à agir pour apporter des changements profonds induits par une stratégie collectivement élaborée et largement partagée.

Il s'agit de célébrer de nouveaux types de comportements favorables à une nouvelle vision de l'Afrique et d'identifier, d'approfondir et de vulgariser les initiatives de rupture et les positions politiques et économiques qui prennent en charge les intérêts de l'Afrique dans le monde.

Fondée en 2013, l'association a pour buts de : contribuer à l'émergence d'un nouveau type de leadership pour l'éthique et la gouvernance, à partir d'une meilleure connaissance de l'Afrique (1); promouvoir une citoyenneté africaine à travers des programmes d'échanges, des rencontres et des projets d'action collective entre les porteurs d'initiatives citoyennes de transformation économique et sociale par le biais du partage et de la diffusion de valeurs communes (2) ; concevoir et mettre en œuvre des stratégies à travers des actions de plaidoyer et des programmes structurants en vue de l'amélioration significative du cadre de vie des Africains (3); favoriser le dialogue entre Africains pour identifier ensemble des projets de société et bâtir des consensus capables d'impulser la refondation des Institutions et la réalisation des Etats Unis d'Afrique (4).

[@legs-Africa](https://twitter.com/legs-Africa)

www.legs-africa.org

ÉQUIPE DE CITIZEN LEGS



Elimane Haby KANE

Psycho-sociologue
Manager
Consultant indépendant
Président de Legs Africa

@ElimaneH
 Dialagui Kane



Mame Fanta DIALLO

Sociologue
Présidente de JEADER

@mafantadiallo
 Fanta Diallo



Ndeye Absa GNINGUE

Fondatrice de JEADER
CEO ABC
(Aduuna Bul Comprendre)
Chief Happiness Officer

@NdyeAbsaGningue
 N. Absa GNINGUE



Dieynaba KANE

Politiste
Stagiaire à LEGS Africa

@DebboKurum



Rokhaya DIEYE

Marketing - Communication
LEAD Sénégal

@Roxayad1



Mohamed NIASSE

CEO ManagersProd

@mhdniasse



Makhady Birima SAMB

Social Media Manager
Co-fondatrice LASIA Sénégal

@KhadidiatouFSAM



Abraham NIASSE

Informaticien

@CabralistaMax



Djiby NDIAYE

Infographiste
Web Designer
Community Manager

Djiby NDIAYE
 @Djiby_Ndiaye_

NOTE INTRODUCTIVE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait, il y a un peu plus de six mois, la pandémie à Covid-19 comme une urgence mondiale. Depuis lors, environ une trentaine de millions de personnes infectées par le virus ont été enregistré à travers le monde, dont un million de décès. De tous les chocs que l'humanité a subi ces dernières générations, cette pandémie est à nul autre pareil. La catastrophe humanitaire qu'elle a induite se double d'une crise économique sans précédent qui a noyé l'économie mondiale dans sa pire récession depuis les années 1930. Les conséquences désastreuses de la crise ont bousculé les normes qui ont, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, constitué la trame de la dynamique d'un monde globalisé et des relations internationales. Aucun secteur, aucun domaine d'activité n'est aujourd'hui épargné. Les interrogations persistent quant à l'avenir de notre planète et de notre continent, de manière particulière.

S'étant emparé de cette multitude de questions, la plateforme citoyenne #Citizenlegs a tenu, à ce jour, près d'une quarantaine de conférences virtuelles ponctuées par des éditions spéciales. Cette troisième saison était l'occasion d'approfondir des réflexions amorcées dans les saisons précédentes sur des thématiques centrales telles que l'enseignement supérieur, l'intégration africaine, la gestion de la Covid-19, l'engagement citoyen, particulièrement chez les femmes et les jeunes. Mais, c'était surtout le lieu de méditer sur des problématiques qui préoccupent notre pays et au-delà, notre continent et qui représentent des enjeux d'avenir, pour mieux ébaucher les contours de l'après Covid-19. Des spécialistes confirmés se sont ainsi penchés sur les priorités d'industrialisation, la sécurité dans le Sahel, l'investissement post-covid, l'accès à l'information, la réinvention de l'engagement citoyen et la participation communautaire, notamment féministe, la gouvernance foncière et l'avenir de la production cinématographique.

Par le présent rapport de capitalisation, nous présentons, dans une première partie, la synthèse des treize sessions dans lesquelles sont intervenus vingt-huit experts nationaux et internationaux, mondialement reconnus et dont la réputation n'est plus à refaire. Avant d'établir leur biographie, dans une seconde partie, nous avons réuni les recommandations formulées pour chaque secteur qui préfigurent un horizon clair pour le Sénégal et l'Afrique post-covid.

SESSION 1

Le féminisme d'hier à aujourd'hui : dialogue intergénérationnel

— Coumba TOURE, Helene Rama NIANG, Maimouna Eliane THIOR —

Le féminisme répond à toutes les formes d'oppression. En effet, cette idéologie qui défie les privilèges met en évidence l'existence, à différents niveaux, d'une multiplicité d'oppressions vécue par la femme. Le combat du féminisme n'est nullement dirigé contre les hommes, mais contre différentes formes de faveurs qu'ont les hommes sur les femmes. Il traduit une profonde aspiration à la justice, à l'égalité homme-femme sur les plans civique, politique et intellectuel.

Les luttes féministes d'hier à aujourd'hui

Les féministes des premières heures, raconte Hélène Rama NIANG, s'étaient heurtées à un obstacle de taille : l'incompréhension totale de leurs revendications et de leur posture. Cette première génération s'est sacrifiée pour baliser le terrain pour celles qui allaient suivre. Leur combat ne s'est pas réduit à la cause féminine, puisqu'il s'est élargi à d'autres problématiques socio-politiques. L'histoire de ces pionnières qui ont marqué l'âge d'or du féminisme n'est malheureusement pas assez relayé auprès de la jeune génération, déplore Coumba TOURE.

Si elles ont quand même réussi, malgré leurs moyens insuffisants, à hisser haut le combat, tel n'est pas le cas de la nouvelle génération, pourtant fort bien outillée. D'après Maimouna Eliane THIOR, cela est dû au fait que le concept de féminisme, tel qu'il est aujourd'hui défini par la société et revendiqué dans les media et réseaux sociaux, accole une étiquette que les jeunes refusent de porter. A Coumba de renchérir que, cette connotation péjorative a toujours existé car consubstantielle à la notion.

Le féminisme contemporain a plutôt tendance à mettre l'accent sur la dualité usante homme/femme, laquelle dualité contribue fortement à la détérioration des valeurs nobles du féminisme, nous dit Maimouna Eliane. Contrairement aux féministes d'aujourd'hui qui nagent dans une cacophonie, dans une société de plus en plus individualiste, punitive, répressive et caractérisée par la libéralisation des mœurs, celles d'hier avaient ceci de fortifiant qu'elles avaient su créer une synergie dans la lutte. Au style « hystérique » du féminisme classique, est venu se substituer un style « trop raisonnable » qui peine à s'identifier et à se reconnaître dans ce combat. Maimouna Eliane relève, à ce niveau, un problème d'incompatibilité entre les modèles classique et contemporain dû à la temporalité qui les catonne dans un même espace biographique. Même si le nouveau modèle n'annule pas l'ancien, il importe de noter, du point de vue logique, une certaine contradiction, et sous l'angle pratique, une ambivalence.

Ce qu'il faut comprendre, selon Hélène, c'est que les formes de lutte varient selon le contexte, les outils et supports disponibles.

Un excès de zèle ?

Interpelée sur l'excès de zèle de certaines militantes du mouvement féministe, Coumba défend

que l'exagération n'existe dans aucun combat, les individus réagissant de différentes manières face à l'injustice. Maimouna Eliane évoque, de son côté, une géopolitique de la condition féminine qui invite à une contextualisation culturelle du combat. Pour elle, les militantes féministes ne gagneraient en légitimité que lorsqu'elles réussiront à lutter ensemble dans un seul mouvement bien structuré. Et pour cela, la contribution masculine est indispensable.

Comme les femmes arabo-musulmanes militantes du féminisme islamique, les africaines (et les africains) du sud du Sahara ont besoin de s'organiser sur la base d'un corpus spécifique pour mener à bien un plan de conduite qui leur permettrait de se repositionner dans la hiérarchie mondiale.

Féminisme et éducation

D'après Hélène Rama, l'éducation est le seul moyen pour déconstruire les clichés et stéréotypes fabriqués par la société qui, aujourd'hui encore perpétrés, contribuent à entretenir une forme d'aliénation de la gente féminine. Notre société est structurée de telle sorte qu'elle est très restrictive à l'égard des femmes, mais permmissible envers les hommes. Organiser les rôles et statuts sociaux de la sorte est une manière de confiner la fille, dès le bas-âge, dans des paradigmes qui entravent son évolution intellectuelle (ouverture, réflexion, etc.). Or, c'est à partir de ces paramètres que les configurations actuelles de notre monde nous interpellent dans tous les sens.

Pour elle, l'heure n'est plus aux consternations et aux critiques. Plutôt que de fustiger les systèmes exogènes, nous devrions entamer une introspection profonde afin de situer notre part de responsabilité. De ce point de vue, les élites politiques ont un grand rôle à jouer pour faire advenir ce changement paradigmatique, à travers un agenda bien défini et mis en œuvre par ceux qui en disposent les compétences. Et de constituer une masse critique pour tirer le maximum de personnes et mettre fin à l'aliénation pour une meilleure compréhension des enjeux. Ce qui passe forcément par l'éducation et la formation dès le bas-âge. Et pour cela, Maimouna Eliane estime qu'il faut investir sur les femmes, en ce qu'elles se trouvent à la base de la société. Mais pour Coumba, les grands changements s'arrachent.

06.08.2020

SESSION 2

Quelle gestion communautaire de la Covid-19 ?

— Pr Cheikh Ibrahima NIANG —

Le diagnostic situationnel de la gestion de la pandémie au Sénégal incite à se poser la question de savoir : jusqu'à quel point les communautés sénégalaises se sont-elles appropriées les réponses à la crise ? De cette interrogation, il ressort un certain nombre de questions théoriques et conceptuelles profondes relatives à la notion d'épidémie.

La réponse globale apportée à la crise liée à la Covid-19 a été pendant longtemps dominée par une approche essentiellement politico-médicale cantonnée aux faits biologiques. Si le virus est un fait biologique, la réponse est nécessairement communautaire car c'est dans les communautés que se déclare l'épidémie. C'est pour dire que même si la prise en charge de la maladie est du ressort du médecin, la spécificité de l'épidémie reste sa diffusion dans une population donnée, laquelle diffusion ne peut être jugulée que par la prévention. Or, la question de la prévention interpelle directement la société et suppose un traitement sociologique d'individus évoluant dans des communautés, à travers des systèmes de pensées et de croyances, des représentations, des brassages, des interactions et des dynamiques sociales. C'est seulement sur la base de ces éléments que la réponse communautaire pourra se construire.

Valeurs et approches de la Covid-19 au Sénégal

Les seules réponses scientifiques et technologiques sont insuffisantes pour lutter contre la pandémie. Jusqu'ici, les dimensions essentielles que représentent les cadres discursives à partir desquels on peut mobiliser les communautés sont occultées dans la gestion publique de la crise, de même que la dimension sacerdotale, compte tenu de la politisation de la lutte par les décideurs, aux fins d'asseoir des positions politiques. Ce sacerdoce sans lequel il n'y a point d'efficacité et d'effectivité des réponses pose le principe de volontariat.

Par ailleurs, la stigmatisation dont sont victimes les personnes contaminées par le virus est l'un des facteurs qui tirent le développement de l'épidémie. La gestion médiatique fortement dominée par le sensationnalisme et l'évènementiel a beaucoup contribué à provoquer et à nourrir ce phénomène stigmatisant.

Pour y remédier, il est nécessaire de revenir à la valeur de l'empathie qui nourrit la sympathie, la compassion, la considération et la bienveillance. Cette valeur cardinale, ciment d'une relation d'égalité entre les individus, est pourtant extrêmement développée dans nos cultures, notamment chez la femme qui est l'Homme socialisé à exprimer cette valeur. Or, cette catégorie sociale se trouve en marge de la gestion de cette crise, du leadership de construction des réponses. Elle se trouve aujourd'hui enfermée dans un cadre conceptuel et paradigmatique dans lequel elle joue un second rôle. Ce qui contribue à la reproduction de systèmes sexistes dirigés par les hommes.

Cela ne correspond guère à l'histoire plurimillénaire de la résilience de la société africaine construite à partir des dynamiques, des inventions et des responsabilités sociales assignées à ceux qui ont en charge la production de la santé : les femmes.

Les leçons apprises

Elles sont principalement politiques.

Elles interpellent le droit des citoyens et les principes d'égalité, d'équité et d'équilibre social, des principes à partir desquels on se réconcilie avec notre histoire. Cette pandémie à Covid-19 est, en réalité, une surface d'explosion des inégalités sociales. L'iniquité qui prévaut dans nos sociétés n'en est que plus accentuée. Derrière le déni de la maladie tant exprimé par les populations se cache, en fait, un profond sentiment d'exclusion dans la construction des réponses. Ce qui entrave l'effectivité des mesures quelquefois paternalistes prises par les pouvoirs publics.

Le retard noté dans les réponses institutionnelles ne fait qu'empirer la situation déjà alarmante. Le ministère de la Santé et le gouvernement, d'une manière générale gagneraient plus à s'engager et à s'impliquer dans les ripostes communautaires. C'est à partir de ce moment qu'il sera possible de créer les conditions d'une paix sociale et d'une réconciliation collective entre le peuple et les institutions publiques. C'est le moyen ultime de créer une articulation pertinente des dispositifs institutionnels aux défis communautaires.

L'engagement communautaire devient, ici, la condition sine qua none d'inverser les tendances actuelles et de résoudre cette crise de la Covid-19. Pour désarmer les foyers de résistance et aboutir à la prise en main des responsabilités, il faut, non pas dicter des solutions, mais engager des dynamiques de consultation, d'échange et surtout, d'écoute. Ce qu'il faut aussi, c'est faire confiance aux familles, aux communautés, au lieu de se réfugier dans le rapport de pouvoir et de violence du système médical.

Une chose est sûre, il existe un hiatus entre la manière dont les Etats gèrent l'épidémie - et les intérêts sous-jacents à cette gestion – et la gestion communautaire et ses enjeux. Un hiatus qu'il faut combler si l'on veut aboutir à des réponses globales et durables. De cette manière, on aura attaqué les conditions sociales, sanitaires et politiques de reproduction et de développement de l'épidémie.

10.08.2020

SESSION 3

La sécurité dans le Sahel avant et après Covid-19

— Aminata TRAORE, Bakary SAMBE, Luc DAMIBA —

De l'arabe « sâhîl », qui signifie le rivage (du grand désert du Sahara), le Sahel est la zone qui s'étend de l'atlantique jusqu'à la mer rouge et qui marque la transition climatique et floristique entre le Sahara et le domaine saoudien. La région regorge d'une grande richesse culturelle et naturelle. Le Sahel médiéval a été pendant des siècles une zone d'échanges où se sont développées de grandes civilisations. Aujourd'hui c'est la dimension sécuritaire de la région qui prédomine dans l'imaginaire populaire.

La géopolitique dans le Sahel

A l'instar de la diversité culturelle caractéristique de la région, les ressources naturelles constituent un facteur géostratégique majeur qui attise la convoitise des grandes et moyennes puissances mondiales, avance Luc DAMIBA. Le croisement des peuples dans la zone en fait un carrefour stratégique et un vaste champ d'opportunités pour les échanges commerciaux.

Aminata TRAORE, pour sa part, estime que l'enjeu géostratégique du Sahel réside dans la nature du développement. Le modèle de croissance économique qui prévaut dans l'économie mondialisée repose, en effet, sur l'exploitation des ressources énergétiques stratégiques dont une bonne partie git dans le sous-sol de la bande sahélo-saharienne. Ces ressources sont indispensables à la survie économique de ces puissances étrangères qui s'y précipitent en masse. Elles le sont encore plus dans ce contexte de crise sans précédent qui a plongé l'économie mondiale dans sa pire récession. Pour elle, la crise sécuritaire du Sahel n'est que l'expression africaine de la crise multidimensionnelle du système mondial, la région étant une variable d'ajustement. Le facteur démographique est tout autant important, puisque la présence militaire des puissances extérieures se justifie aussi par la volonté de contrôler la circulation des migrants au niveau de nos frontières jugées trop poreuses.

On assiste ainsi à un retour de l'impérialisme par la fenêtre sécuritaire, fait constater Bakary SAMBE. L'euphorie qui a suivi la libération de Tombouctou, une région historiquement valorisée du fait de ses trésors et de ses cultures, s'est vite estompée, laissant place à des scissions et des incohérences stratégiques de la communauté internationale qui se traduisent par la pléthore de mécanismes et de stratégies destinées au Sahel. La région est devenue le nouveau terrain de confrontation politique, économique et stratégique des puissances extérieures qui imposent à la région des agendas divers.

Les facteurs endogènes de la crise sécuritaire

Ils se résument, selon Aminata, à un manque de confiance en nous-mêmes et à un déficit de réflexion sur nous-mêmes qui témoignent notre échec dans la construction d'une pensée africaine autonome. Pr Joseph KI ZERBO s'en indignait, nous sommes à la remorque des autres, nous dormons sur la natte des autres. Nous ne sommes point solidaires entre nous et surtout,

nous ne nous aimons pas suffisamment. Pour infléchir cette tendance, les intellectuels africains doivent, comme l'avait réussi Samir AMIN, jouer pleinement leur rôle. Pour elle, les réponses militaires, notamment avec des forces étrangères, sont impertinentes, puisque les causes de la crise sont éminemment économiques et géostratégiques.

A tous ces facteurs, Luc ajoute une indiscipline dans la gestion des ressources publiques et l'absence d'une armée sous régionale forte, capable de défendre, non seulement les populations, mais encore les intérêts économiques et stratégiques des Etats contre les menaces extérieures. La corruption transfrontalière est aussi un facteur qui contribue fortement à aggraver la situation d'insécurité qui prévaut dans la région.

En plus de cela, le système régional d'intervention se trouve charcuté, avec une superposition de plusieurs organismes généraux et spécifiques, souligne Bakary, lesquels organismes sont incapables d'apporter les réponses idoines car ne se donnant pas les moyens pour. En conséquence, on assiste à l'ingérence d'une multitude d'acteurs externes mus, sous le couvert de la solidarité internationale, par des ambitions géostratégiques majeures.

Quelles solutions pour une sortie de crise ?

La stratégie de sortie de crise Covid-19 pose d'énormes défis d'ordres politique, psychologique, civilisationnel. Toutefois, toute crise est porteuse d'opportunités. Les opportunités de cette crise sanitaire amplificatrice des crises déjà existantes se résument, selon Aminata, comme suit : la remise en question planétaire du système néolibéral, le virage social et écologique qui en résulte (ici, c'est la jeunesse qui est interpellée) et la levée de boucliers contre le racisme qui représente un enjeu stratégique pour l'Afrique. Nous devons également nous approprier l'agenda de l'Union africaine, « faire taire les armes en Afrique », rééduquer notre regard sur nous même, accompagner nos Etats et nos institutions régionales dans leurs missions.

Les opportunités de cette crise, d'après Luc, c'est aussi la relocalisation de notre production et de notre consommation. Nos gouvernants, à travers la CEDEAO, devraient réfléchir sur les perspectives de déconfinement de nos systèmes politique, économique et social.

Cette crise, a par ailleurs, ceci de positif qu'elle a marqué la montée en puissance de la société civile africaine, notamment à travers les réseaux sociaux, se réjouit Bakary. La façon la plus efficace de permettre aux jeunes africains de conquérir ce nouveau monde est, non plus de leur transmettre la mémoire déchirante de notre continent (esclavage, colonisation), mais de créer les conditions propices à l'éclosion de leur créativité et de leur inventivité.

La résolution des tensions communautaires dans l'approche de la justice sociale

Pour Luc, la cause principale de ces tensions est l'incapacité de nos Etats à diffuser leur pouvoir sur l'ensemble de leur territoire, le faible monopole de la violence physique légitime dont ils jouissent, et donc, leur échec dans la mission régaliennne de défense et de protection des citoyens. Leur présence ne se matérialise qu'en milieu urbain, les zones rurales étant laissées pour compte.

C'est à ce déséquilibre qu'il faut remédier en permettant un égal accès des populations aux services publics et aux ressources. Les élites devraient également impulser le dialogue entre les communautés et les forces de défense et de sécurité.

Conclusion

Pour sortir la région de la dépendance, il faut réinventer le leadership africain qui permettra à nos Etats de se donner les moyens de leur souveraineté, préconise Bakary qui demeure septique face à la complexité de la situation.

La qualité de ce leadership politique dépendra, selon Aminata, de notre capacité, à la base, de construire une forte masse critique de sahéliens qui comprend, interpelle et exerce pleinement le contrôle citoyen. Une masse critique qui pense une économie africaine créatrice d'emplois qui garde la jeunesse sahélienne à l'abri des immigrations forcées. C'est aux intelligences individuelles et collectives qu'il faut s'adresser. Et que les élites descendent de leur piédestal, car, cette crise l'a révélé, il n'y a point de certitude en matière de développement, de démocratie, de gouvernance. Notre continent ne doit plus être une source d'approvisionnement stratégique, de débouchés et de déchets. Ce qu'il nous faut, en définitive, c'est un paradigme de développement conforme à nos valeurs, nos intérêts.

Mais il faut surtout, d'après Luc, des réformes audacieuses, des hommes capables d'apporter, dans l'immédiat, des réponses aux besoins des populations et une classe politique et une société civile fortes.

13.08.2020

SESSION 4

Covid-19 et nouvelles priorités d'industrialisation

— Abdoulaye LY —

L'Etat du Sénégal a décidé de centrer tous ses efforts de politique économique dans un cadre de référence unique, en l'occurrence le Plan Sénégal Emergent, qui se décline en trois volets : la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain/protection social/développement durable, et, enfin, la gouvernance/Institution/Paix/Sécurité. Ces axes stratégiques se regroupent autour de politiques sectorielles centrées sur six secteurs prioritaires porteurs de croissance économique, à savoir l'agriculture/l'agroalimentaire, l'habitat social, l'économie sociale et solidaire, les ressources minières, un hub multiservices et un hub logistique et industriel. A ce jour, 27 projets phares ont été définis et 17 réformes engagées pour modifier le cadre d'exercice de l'activité économique.

Le contexte du secteur industriel

L'industrie est un secteur aux caractéristiques particulières qui recèle de grands enjeux, dont la transformation structurelle de l'économie. Facteur de création de richesses, d'emplois et d'accès aux marchés de transfert de technologies, elle promeut le rééquilibrage territorial des implantations industrielles. En tout cela, l'industrie constitue un vecteur de résilience économique. Ceci étant, la politique industrielle s'articule autour de la promotion de l'esprit d'entreprise, le soutien aux entreprises en difficultés et la poursuite du désengagement de l'Etat.

Toutefois, avec l'évolution du contexte global, de nouveaux éléments sont apparus, suscitant ainsi la nécessité d'un processus d'actualisation de notre politique industrielle, à la lumière de la découverte des hydrocarbures, l'avènement de l'industrie 4.0 portée par le numérique, les exigences de développement durable et de l'environnement, du besoin de développer un écosystème de la construction.

En 2016, on estimait 1651 unités industrielles au Sénégal, ce qui représente une hausse, sur 10 ans, de 44,2 %. En l'espace de 10 ans, la contribution du secteur à la formation du PIB est passée de 14% à 23,50%, et le chiffre d'affaire global a connu une hausse de 33,2% (4.069 milliards en 2017), avec un effectif de 68.199 salariés. Avec une prépondérance des PMI pour 92,5%, l'industrie se concentre, à 91%, à Dakar (5% à Thiès, 1% à Saint Louis, 1% à Ziguinchor). Dans la répartition sectorielle, l'agroalimentaire occupe une part de 63%, la mécanique et la métallurgie 10%, le bois/papier/carton/imprimerie 9%, la chimie plastique 7%, l'énergie 6% et le textile/habillement/cuir/peaux 3%.

Les grands projets industriels définis par l'Etat, dans le PSE, sont répertoriés en cinq volets. Le premier correspond aux plateformes industrielles intégrées (5) qui doivent faciliter une activité industrielle optimale, tandis que le deuxième se rapporte au pari industriel intégré articulé sur les trois axes que sont la transformation des cuirs et peaux, le développement des composants industriels en mécanique et les produits agroindustrielles. Il y'a ensuite les agropoles compétitives (3) qui consistent en la création de vastes espaces d'aménagements hydroagricoles dotés de chambres de recherche, des zones de stockage, d'unités d'irrigation, de transport et de toute

la logistique nécessaire à l'exploitation agricole. Le hub minier régional est aussi un grand projet destiné à faire du Sénégal un centre régional de l'achat des produits et des services miniers. La création de zones économiques spéciales (ZES) en fait aussi partie. La crise sanitaire de la Covid-19 a, par ailleurs, mis en lumière la nécessité de développer l'industrie pharmaceutique. D'où la conception du projet Pharmapolis à travers lequel l'Etat affiche sa volonté de construire sur l'axe Thies-Tivaouane, un grand parc destiné à accueillir des usines de production de biens et services sanitaires et pharmaceutiques.

Par ailleurs, le secteur pose aujourd'hui des défis majeurs liés aux lenteurs dans le foncier, la concentration géographique du PIB, l'accès au financement, les infrastructures de transport et la désarticulation de la formation. Toutefois, des avancées sont notées dans les secteurs de l'énergie et du commerce transfrontalier et en termes de fiscalité, de maturité des projets et de procédures administratives. La stabilité politique du Sénégal, la prédictibilité, le réformisme, la rentabilité du capital privé et les progrès effectués en matière d'informatique et de télécoms sont autant de leviers qui drainent facilement les investisseurs.

Les impacts potentiels de la Covid-19 sur l'industrie

A ce jour, il n'y a pas d'étude structurée sur l'impact de la pandémie sur le secteur industriel. Cependant, il est possible, à la lumière de l'empirisme, d'inférer déjà les leçons apprises.

Ainsi, du fait de son degré élevé d'ouverture (57%), notre pays présente une vulnérabilité aux chocs exogènes. Il est fortement dépendant des importations agroindustrielles et, sa souveraineté en médicament est gravement menacée. Quant au secteur privé, il est peu outillé pour assurer la souveraineté et les incertitudes des avantages comparatifs demeurent, alors qu'un potentiel d'innovation insoupçonné attend d'être exploité et mis en valeur.

Dans ce contexte, les investisseurs observent un attentisme qui traduit une faible prise de risques et la probabilité d'un repli de la dynamique entrepreneuriale devient grandissante. On note également une chute de 30% des fonds des migrants et des recettes fiscales qui impacte sur la capacité d'impulsion publique, et une réallocation des portefeuilles du fait de la réorganisation des investissements. Le phénomène structurel de l'accroissement de la frilosité des banques est tout aussi préoccupant.

La Covid-19 a aussi entraîné une chute de la croissance (de 6.6 % en 5 ans à 1,1%) et des exportations (175 milliards au mois de juillet). Le pari industriel qui avait porté la part de l'industrie dans la formation du PIB à 23% risque de connaître une déconsolidation et les perspectives de construction des centrales solaires sont perturbées.

Les mesures de résilience et de relance

Pour amortir l'impact de la crise sur l'industrie, l'Etat a procédé à un réajustement de la phase II du PSE (2018-2023, de 14.098 à 14 712 milliards), l'élaboration d'un programme de relance de l'industrie pharmaceutique et la création d'un fond de restructuration des entreprises. Une campagne agricole XXL de 60 milliards (contre 40 milliards précédemment) est également prévue.

Sur le plan financier, la BCEAO a engagé un certain nombre de mesures relatives à la hausse de 340 milliards à 4.750 milliards du refinancement des banques, l'enrôlement de 1.700 nouvelles entreprises privées et l'accès des PME au marché financier sous régional.

Nouvelles priorités de l'investissement industriel

Les perspectives industrielles du Sénégal doivent s'articuler sur ces trois volets : l'alimentation, la santé et la prévention médicale et l'industrie.

Pour l'alimentation, il faudra investir sur :

- un Programme Spécial d'Équipement agricole ;
- la construction d'un parc dédié aux équipements ;
- un projet Agrifert pour domestiquer la production d'engrais ;
- le réajustement et la dynamisation des agropoles.

La réalisation de ces projets industriels permettra au Sénégal d'atteindre un taux 87% d'autosuffisance alimentaire.

Pour la santé et la prévention médicale :

- La production de masques et gels et médicaments essentiels ;
- La relance de l'industrie pharmaceutique (MEPC) ;
- La réalisation du projet intégré PHARMAPOLIS ;
- La mise en place d'un système d'interactions usines / équipement médical (Lits).

Pour l'industrie :

- Les Zones Economiques Spéciales, avec une prééminence à l'alimentation
- Les Réseaux de la confection
- Un écosystème industriel pour la construction
- La transformation du lait, facteur de résilience

Les conditions d'efficacité que posent ces projets se rapportant à la résolution du défi foncier, la promotion des capacités domestiques et du consommateur local, le développement de l'import-substitution, la résolution de la problématique des faux médicaments, la réforme des textes sur la pharmacie, la protection des entreprises naissantes, le développement des compétences industrielles et la disponibilité des autres facteurs de production.

17.08.2020

SESSION 5

Engagement citoyen et solidarité communautaire

— Abdourahmane SOW, Malal TALLA, (Fou Malade), Amadou BARRY (Duggy Tee) —

Au Sénégal, les activistes et les acteurs communautaires sont fortement cristallisés dans la lutte contre la pandémie à Covid-19. A travers les réseaux sociaux ou par l'art (musique, cinéma, graffiti, etc.), ils s'activent pour construire une réponse communautaire, en délivrant aux populations des messages de sensibilisation sur les mesures préventives et en stimulant la participation citoyenne à l'effort de riposte. L'engagement citoyen a été activé et des dynamiques solidaires ont émergé un peu partout, notamment dans les quartiers populaires.

La maladie à Covid-19 est certes une réalité éprouvante qu'une importante partie de la population s'entête à rejeter, témoigne Abdourahmane SOW, un rescapé de la pandémie pourtant très actif dans la lutte contre sa propagation.

Engagement communautaire : retour d'expérience

En tant qu'acteur communautaire, la première étape du travail de terrain a consisté en l'identification des facteurs de blocage de l'effectivité des messages de sensibilisation, confie le rappeur Malal TALL. Le déni de la maladie, combiné à la stigmatisation des personnes contaminées par le virus, constituent deux obstacles de taille qui ont inspiré la création du concept "duma daw kër doktoor".

Pour lui, l'approche communautaire suppose d'abord une proximité avec les populations. D'où l'opération « les volontaires du masque » qui consiste à déployer, pendant deux mois, 200 jeunes dans les quartiers populaires pour comprendre les causes profondes de la réticence des populations à porter le masque, avant de les sensibiliser sur l'impératif de s'accommoder à cette mesure barrière. Pour que le travail de sensibilisation soit efficace, l'implication des leaders d'opinions et des relais communautaires est nécessaire. Le gouvernement doit, d'après lui, faire preuve de plus de responsabilité et de cohérence dans l'application des mesures de restriction, au risque de susciter des soulèvements populaires.

Abdourahmane atteste, en revanche, une sensibilité des populations aux messages du REVO-CAP, un réseau qui mobilise plus de 400 volontaires dont il est le coordinateur. La première initiative de cette structure a été « xeex korona sama gox », un programme de sensibilisation et d'appui aux communes dans le cadre organisationnel de la riposte. « Aar sunu mag yi », leur programme en cours, sensibilise sur la vulnérabilité des personnes âgées à la maladie. Outre la sensibilisation et l'appui matériel, REVOCAP est très engagé pour l'équité et la justice sociale, comme en témoignent les actions de plaidoyer qu'il a conduit pour l'octroi de primes au personnel de santé. Pour Amadou BARRY alias Duggy Tee, cette solidarité communautaire tant sollicitée dans ce contexte de crise invite à une réflexion profonde sur la notion de nation.

Abdourahmane déplore, par ailleurs, un déficit de transparence et de démocratie dans la gestion publique de la pandémie. C'est ce qui explique la rupture de confiance du peuple en les décideurs. Les leaders politiques, toujours absents au front, doivent dépasser les scissions idéologiques et partisans pour participer activement à la riposte. Les responsabilités individuelles et

collectives sont également interpellées.

Pour susciter un changement comportemental des populations en faveur d'une riposte communautaire à la Covid-19, les leaders religieux sont incontournables, selon Malal, en raison de la forte allégeance confrérique des Sénégalais. La meilleure façon de toucher un individu, c'est de s'adresser à son cœur, à sa sensibilité. Les messages qui leurs sont destinés doivent être communiqués dans un langage accessible. Les taxes représentent également un moyen excellent de faire respecter les gestes barrières.

Sur la situation dans la sous-région

Les récents évènements survenus dans les pays voisins, notamment les soulèvements populaires, sont un signal fort qui interpelle nos dirigeants sur leur façon de conduire les destinées des peuples, selon Duggy Tee. Les leaders doivent sérieusement s'emparer du problème politique malien avant qu'il ne se régionalise car, nous dit Malal, les jeunesses africaines aujourd'hui fortement interconnectées mutualisent et partagent leurs expériences. Nos décideurs devraient donc davantage prêter attention aux feedbacks du peuple souverain qui devient de plus en plus exigeant. Le Mali est un cas d'école pour ses voisins.

Pour Abdourahmane, la situation actuelle traduit juste une colère populaire débordante suscitée par la mal gouvernance. Les peuples africains ont rendez-vous avec l'histoire.

20.08.2020

SESSION 6

Enjeux et avenir de la production cinématographique au Sénégal

— Moussa SENE ABSA, Mada NDIAYE, Kalista SY —

La pandémie de la Covid-19 marque le début d'une nouvelle ère qui ne laisse indemne aucun secteur, le cinéma y compris. Le confinement, conséquence de la pandémie, a ceci de positif qu'il permet aux créateurs de se ressourcer, de nager dans des sources nouvelles d'inspiration. Mais encore de méditer sur la nécessité d'inviter de nouveaux modes de production, au niveau local, les productions internationales étant de plus en plus limitées.

Enjeux de la production cinématographique et audiovisuelle au Sénégal

Le principal enjeu, selon Mada NDIAYE, c'est la promotion de la destination Sénégal par l'exportation du cinéma. Cela profiterait à tous les maillons de la chaîne touristique et donc, notre économie s'en porterait mieux. Les productions devraient dès lors refléter notre identité culturelle – ce que le Nigéria a réussi – pour contribuer au rayonnement de notre pays sur le plan international, pense Kalista SY. Le Sénégal doit aujourd'hui être plus qu'un consommateur de produits cinématographiques et audiovisuels.

Pour Moussa SENE Absa, le pouvoir d'influence de l'image de soi qu'on renvoie au monde est non négligeable. En effet, lorsque l'on diffuse un film, l'on définit en même temps l'histoire et la vision d'une société donnée. Nos productions doivent, par conséquent, être connectées à nos réalités socioculturelles et contribuer à l'évolution de l'image de l'Afrique à travers le monde. Si nous réussissons cela, nous aurons créé des fibres nouvelles, adaptées à notre contexte. Pour lui, notre cinématographie souffre d'un déficit de récit et qu'en voulant imiter les autres, nous avons déformé notre miroir. Le plus inquiétant encore, confesse-t-il, c'est la tendance de la nouvelle génération à vouloir se cacher derrière la caméra pour se préserver des risques du secteur. Or, le danger est inhérent au métier cinématographique.

Il ne faudrait pas aussi confondre le cinéma avec la télévision, même si le premier peut accompagner la dernière à la construction du récit audiovisuel. Ce qu'il reproche surtout aux jeunes, c'est d'une part l'absence de mise en scène dénotant une écriture paresseuse et minimaliste qui prive l'œuvre de son amplitude, et d'autre part, la vulgarité qui sape le caractère artistique du cinéma. Ce que ces jeunes ne semblent pas avoir compris, c'est que l'image est immortelle et le cadre, moral.

Pour Mada, en revanche, le véritable problème réside dans le manque de formation au jeu de l'acteur que les anciens du métier devraient palier dans leur rôle de transmission. Il faut le reconnaître, ces séries ont suscité un bel engouement et ont capté une grande audience. Les jeunes acteurs sont mus par une volonté de bien faire les choses. Tout ce qui leur manque c'est l'encadrement adéquat.

Des productions controversées...

La cinématographie sénégalaise est tributaire de plusieurs aléas. Aux productions avant-gardistes d'antan, sont venus se substituer des œuvres nouvelles qui proposent de relater une réalité pourtant choquante, vécue au quotidien par les populations, qui bouscule certains codes de notre société. Mais, la fiction doit-elle nécessairement refléter la réalité ?

Pas forcément, réagit Mada. Car le propre de la fiction, c'est l'évasion. La polémique suscitée par ces films et séries résulte d'un choc générationnel inhérent à la création. Plutôt que de censurer, l'on devrait encadrer et accompagner cette nouvelle machine en marche, à travers la formation, la sensibilisation et, surtout, la transmission.

Kalista, showrunner d'une des séries les plus controversées et en vogue chez nous et même au-delà de nos frontières, estime que la vulgarité attribuée à ces productions est une notion relative. Par ses œuvres, nous dit-elle, elle matérialise son engagement pour la cause féministe en exposant son regard, en tant que femme, sur la société sénégalaise et africaine, de manière générale. Ce regard à travers lequel des milliers de femmes issues de différentes cultures se reconnaissent, reflète l'image de notre société. Les choses les plus choquantes, c'est dans la vraie vie qu'on les retrouve. Pour elle, cette nouvelle génération doit jouir de la liberté de réaliser sa vision, sans jamais dépasser certaines limites tracées par notre société.

Pour Moussa, il faudrait éviter de tomber dans le piège mortel de l'intelligence culturelle, instrument du nouvel ordre mondial dont l'ambition est d'uniformiser une vision du monde. S'il venait à s'y jeter sans au préalable s'y être préparé, en bousculant nos codes, notre continent en payerait un lourd tribut. Si nous devons suivre ce monde qui part en vitesse, cela devrait se faire avec ce que nous avons de plus beau, de plus fort. L'Afrique a des enjeux importants et la femme y joue un rôle central. D'où la nécessité d'aider celle-ci à se construire une forte assise, en se parant de tous les habits que lui confère sa culture, ses us et coutumes, ses valeurs modernes.

Nous avons assez de résistants pour proposer à ce monde malade des merveilles puisées dans nos racines qui pourraient aider à sa guérison. A partir de là, nous regarderons enfin ce monde avec un visage accompli, serein, dénué de toute crainte. Car le cinéma, c'est réussir à montrer au monde toute sa beauté, sa grandeur. Et le défi de la nouvelle génération, c'est la construction de cette Afrique merveilleuse qui s'approprie ses ressources, sa culture, par l'arme redoutable que constitue l'image. Dans ces nouveaux récits, il espère retrouver des hommages dûment rendus à la brave femme africaine. Si nous désirons des récits novateurs et constructifs d'un imaginaire collectif, positif, moteur des changements comportementaux qui doivent advenir pour notre société, il est impératif de trouver une autre manière de présenter et de défendre la femme.

Conclusion

Si l'Etat souhaite véritablement accompagner le cinéma, dans ce contexte de crise, il devrait le faire, non pas à travers la distribution de fonds qui a généré plus de problèmes qu'elle en a résolus, mais par la mise sur pied d'un Centre national du cinéma qui serait une entité autonome, détachée de la tutelle de tout ministère de la culture.

Cette structure aura en charge la formation, la production en qualité et en nombre, et la promotion. Si l'on veut que le cinéma sénégalais arrive à la hauteur des autres cinémas du monde, il faudrait matérialiser la volonté de mettre à sa disposition les ressources qui lui sont indispensables (minimum 10 milliards par an) pour former, distribuer, exploiter, mais surtout organiser des plateformes où les jeunes créeraient un cinéplex. Ce qui pourrait rentabiliser notre cinématographie.

24.08.2020

SESSION 7

L'accès à l'information: instrument de redevabilité et de développement ?

— Pr Mbaye THIAM, Fatou JAGNE SENGHOR —

L'accès à l'information est une question très agitée, comme en témoigne les 551.000 références renvoyées par les moteurs de recherches, en seulement l'espace de 0.58 secondes. L'actualité de cette thématique transparait dans ce contexte mondial globalisé caractérisé par l'avènement de la société de l'information, définie comme la société du savoir et des connaissances en partage. Par information, entendons l'ensemble des connaissances nécessaires à la maîtrise de la science, pour pouvoir opérer des solutions objectives à l'ensemble des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Problématique préjudicielle de toutes les politiques centrales qui envisagent de développer, à tous les niveaux, tout pays ou toute institution, l'accès à l'information est avant tout un droit humain fondamental, reconnu et consacré dans tous les instruments nationaux et internationaux, qui facilite l'exercice d'autres droits fondamentaux. Malgré cet état de fait, ce droit fait souvent l'objet de virulentes contestations pour plusieurs raisons. En effet, il renverse et rééquilibre le jeu de pouvoir, en permettant aux citoyens d'être beaucoup plus outillés pour être au fait de tout ce qui se passe et se trame en leur nom dans leur pays, de renforcer leur résilience, et surtout, d'exercer un contrôle citoyen sur la conduite des affaires publiques. Ce droit pilier est en définitive l'oxygène de la démocratie. Or, si le développement est le but ultime, la démocratie en constitue le passage forcé et l'information, l'outil.

L'accès à l'information administrative comme instrument de gouvernance

Pour Mbaye THIAM, l'accès à l'information est indispensable à l'exercice de la redevabilité, puisque la gestion et le fonctionnement administratifs requièrent, si l'on veut en vérifier la pertinence et les capacités, des possibilités d'évaluation (audit, contrôle, inspection, etc.) que seul cet accès peut offrir.

Les organisations internationales, dans leur globalité, ont élaboré des instruments juridiques enjoignant aux Etats y adhérant d'engager, sur le plan interne et dans une démarche collective, des politiques volontaristes d'accès à l'information pour les citoyens. Parmi ces instruments, la Déclaration universelle des Archives, adoptée par le Conseil international des Archives, le 24 août 2012, qui indique caractère essentiel des archives pour la conduite efficace, responsable et transparente des affaires, la protection des droits des citoyens, la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent et la préparation de l'avenir.

Fatou Jagne SENGHOR nous rappelle aussi qu'en 2011, l'Union Africaine, par la Plateforme africaine sur l'accès à l'information réitérait la nécessité d'accélérer le processus de développement de l'accès à l'information, tout en insistant sur l'importance de l'application sectorielle qui représente, aujourd'hui, un outil fort de plaidoyer pour différentes parties prenantes, notamment les activistes de la transparence. Tout cela met en lumière l'utilité de ce droit dans le renforcement

de la gouvernance, dans le sens même d'aider les pouvoirs publics à mieux prendre des décisions idoines, informées par la réalité et appropriées par les populations.

Toutefois, malgré ces efforts soutenus en matière de législation, nombreuses sont les lois qui posent des restrictions et des exemptions qui remettent en question l'objet même de ces lois, fait constater Fatou. Des lois, il en faut certes, mais il faut surtout qu'elles soient effectives de sorte à permettre aux citoyens d'accéder aux informations d'intérêt public, tout en respectant un certain nombre de restrictions légitimes – mais bien encadrées – liées à des impératifs tels que la sécurité nationale. Ces restrictions ne devraient cependant pas faire l'objet d'une quelconque instrumentalisation visant à bloquer l'accès à l'information.

En Afrique de l'Ouest, dix Etats se sont dotés d'une loi générale qui encadre ce droit. Au Sénégal le processus déjà lancé depuis une décennie tarde encore à aboutir, malgré l'existence de lois sectorielles y favorables. L'intervention de nouveaux facteurs tels que le développement ouvert et les avancées en termes d'exploitation minière pourraient toutefois donner un coup d'accélérateur à l'adoption d'une loi garantissant l'accès à l'information, la protection des archives et donc, la sauvegarde de la mémoire de nos pays pour la transparence et la redevabilité. Sachant que la destruction d'informations publiques est un acte criminel prévu dans plusieurs instruments. La faible demande des citoyens à accéder à des informations publiques est aussi un facteur de blocage à l'évolution de la situation actuelle. Plus tôt que d'appréhender ce droit comme une menace à leur pouvoir, nos gouvernants devraient travailler à le démystifier, notamment en repensant la culture de réserve qui oriente, aujourd'hui encore, le fonctionnement administratif, pour encourager l'émergence d'un nouveau type de citoyen avisé et intéressé à la chose publique.

Au niveau continental, l'adoption d'une loi type par la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, en collaboration avec des experts africains, a permis de constituer un cadre référentiel adapté aux réalités de nos Etats. Récemment, le rapporteur spécial de la CUA avait réuni quelques experts dans le but de réviser la Déclaration de principes, dans le sens d'ajouter deux chapitres importants sur l'accès à l'information, pour prendre en compte l'évolution du contexte marqué par l'avènement du digital.

L'accès de l'information, un enjeu de développement

D'après Mbaye THIAM, la question de l'information est d'abord et avant tout un enjeu de développement, puisque développer un pays suppose en maîtriser l'ensemble des contraintes, les analyser objectivement, élaborer des stratégies et les conduire de manière scientifique. Tout cela repose sur l'information qui remplit l'ensemble des caractéristiques qui lui permettent de jouer pleinement son rôle.

Cette question relève de plusieurs paramètres. D'abord, une volonté politique. En effet, les dirigeants doivent être convaincus, par eux même, que l'accès à l'information est un droit et en cela, il ne se négocie point. On le donne à celui qui y a droit tout en lui facilitant la jouissance. D'autant que la facilitation de l'information contribue à renforcer la sécurité intérieure car favorisant la démocratie. Un homme informé est un citoyen, tandis qu'un homme non informé est un

sujet. Or, dans le monde contemporain, il est plus facile de diriger des citoyens que de gérer des sujets, les citoyens étant d'égale responsabilité, quelle que soit leur position, alors le sujet est toujours enclin à se départir de son statut en se révoltant contre le pouvoir qui l'assujettit. Cette volonté politique doit être parachevée par la mise en place d'un dispositif législatif et réglementaire d'accès à l'information.

Néanmoins, même confortée par la loi, la volonté politique ne permettra pas d'accéder à l'information, tant qu'il n'y aura pas un dispositif administratif opératoire d'accès à l'information, articulé sur les principes d'accessibilité et de communicabilité. Notre pays qui tient la première et la plus grande école d'archivistique, de bibliothéconomie, de documentation dans toute l'Afrique francophone et qui, pendant 25 à 30 ans a formé tous les spécialistes de tous les pays francophones d'Afrique, dispose pourtant de l'expertise nécessaire pour accompagner l'Etat dans la réponse à la demande d'information citoyenne que nul ne peut différer. Pour lui, la bonne gouvernance – moteur de développement économique et social – sans une politique nationale de gestion de documents administratifs, reste un simple slogan, car les administratifs, producteurs d'information, ont la possibilité de bloquer les velléités d'accès à l'information citoyenne. Si l'on veut assurer des ressources informationnelles scientifiques de qualité, pour pouvoir construire dans la durée des processus de développement dans tous les secteurs, il faudra construire des niches de collecte, de traitement, de conservation et de diffusion des informations qui permettront d'assurer la transmission aux générations à venir.

Ne pas promouvoir ce droit vital, c'est laisser libre cours aux rumeurs car lorsque les citoyens sont privés de l'information, ils la construisent et ce, sur la base de suppositions. Le fait de ne pas se doter d'une loi qui ouvre aux citoyens l'accès à l'information crée un fossé, une distance et une rupture de communication entre l'administration, bras séculier de l'Etat et les administrés.

L'information doit être proactive, estime Fatou. C'est-à-dire qu'un certain nombre d'informations doivent être diffusées dans le domaine public, indépendamment de la demande citoyenne, à travers les différents supports d'e-gouvernance, pour permettre aux citoyens d'aller à l'essentiel. Ce qui réduirait non seulement le temps d'interaction en les citoyens et les administrateurs du reste très occupés, mais encore les possibilités de corruption. Mais encore faudrait-il que les fonctionnaires qui se trouvent au cœur du système soient protégés et bien préparés à prendre leurs responsabilités.

Le droit à l'accès à l'information suppose aussi, nous dit Mbaye THIAM, la formation de spécialistes en la matière. Surtout qu'aujourd'hui, l'information est devenue la marchandise la mieux vendue dans le monde. Il est plus utile, à l'heure, de détenir une information stratégique sur une ressource que de disposer de la ressource elle-même. C'est donc en définitive un enjeu de développement, de démocratie, de liberté. Mais, c'est surtout un défi que notre pays est en mesure de relever, si les moyens légaux et logistiques sont donnés aux administrations, pour mettre en place une véritable politique d'accès à l'information administrative et de facilitation de l'information scientifique, par un réseau de bibliothèques nationales, de centre national de documentation spécialisé. Par cette voie, l'information, ressource principale de toute démarche de conceptualisation, de mise en œuvre et de développement sera à notre portée.

La transparence dans la gouvernance des ressources naturelles : où en sommes-nous ?

En matière de transparence dans la gestion des ressources naturelles, Fatou constate une nette évolution. Cela grâce à une prise de conscience de plus en plus grandissante, surtout chez les pays qui n'ont découvert des ressources que très récemment, de l'importance pour un Etat de jouir d'une stabilité politique, mais aussi des risques liés à la malédiction des ressources naturelles qui crée l'instabilité, pollue notre environnement vital pour le développement, renforce les conflits internes et surtout, expose à la convoitise étrangère qui pourrait attiser des rivalités.

Elle estime que les outils développés avec la Société civile, bien qu'imparfaits, doivent être consolidés pour continuer le combat et amener les dirigeants à davantage comprendre les dangers de l'absence de transparence. Ce qu'il nous faut, c'est une élite reconnue dans les différentes sphères au niveau international et surtout, bien ancrée dans nos réalités. Même si les multinationales sont plus fortes que nos Etats, notre force de mobilisation et une volonté politique affirmée permettraient de renforcer le contrôle, encourager la transparence et éviter le népotisme. S'il est un débat qui mérite véritablement d'être posé par nos Etats, de manière sereine, objective et apolitique, c'est celui qui se rapporte à la façon de gérer les ressources de sorte à pouvoir améliorer le quotidien des populations et sortir de l'état de sous-développement.

Conclusion

Les faiblesses que nous attribuons à nos pays, nous devons les transformer en forces et opportunités. Autant il nous manque des ressources, autant l'intelligence est la chose la mieux partagée dans nos pays. Il faut tout simplement y travailler, non pas de manière fermée, encore moins éclectique, mais inclusive, à travers les canaux traditionnels, les structures organisées et les mouvements et organisations de la société civile, pour transformer des plages en espaces d'apprentissage, de connaissance et de savoir.

Plutôt que de s'asseoir sur ses connaissances pour les transformer en autorité et en moyens de pression sur les autres, tous ceux qui savent doivent ouvrir leurs savoirs aux autres. Or, dans nos pays, l'espace qui renferme le plus de connaissances, c'est l'espace administratif. Il faut en organiser l'accessibilité pour permettre à tous de créer les savoirs qui leur donnent des compétences qu'ils transforment pour avoir des opportunités de vie descente. C'est en partageant cette solidarité humaine que nous construirons des sociétés apaisées, bâties sur la confiance mutuelle.

27.08.2020

SESSION 8

Gouvernance foncière: entre le droit, les pratiques et les nouveaux défis

— Alla KANE, Dr Abdoulaye DIEYE —

Le système foncier sénégalais s'articule autour de trois ensembles : le domaine national régi par la loi 64-46 du 17 juin 1964, le domaine de l'Etat encadré par la loi 76-66 du 02 juillet 1976 et les titres fonciers appartenant aux particuliers dont le régime est déterminé par la loi 2011-06 du 30 mai 2011.

S'agissant du domaine national, il a été mis en place en 1964. Il est composé de terres qui n'appartiennent ni à l'Etat, ni aux collectivités territoriales, ni aux particuliers qui en font usage, tandis que le domaine de l'Etat se décline en deux catégories : le domaine public et le domaine privé. La première se subdivise en domaine public naturel (domaine maritime et fluvial, sous-sol, espace aérien, etc.) et en domaine public artificiel (domaine mobilier et domaine immobilier que l'Etat met à la disposition des particuliers, à travers des titres – baux, concession de droit de superficie, autorisations d'occuper). Quant aux titres fonciers, ils sont des garanties en matière foncière. Tel se présente le cadre juridique régissant le foncier.

Un tremblement foncier...

Nonobstant les réformes foncières initiées par les différents présidents qui se sont succédés au pouvoir, notre pays est proie à un tremblement foncier dont les secousses se ressentent jusque dans le palais de la République, constate le Doyen Alla KANE. Le Président de la République aurait, en effet, confessé devant la tribune du 31ème Congrès des notaires d'Afrique, que 90% des alertes quotidiennes sur les risques de conflits sont relatifs au foncier. La plupart de ces litiges concernent le domaine national et plus précisément, la zone des terroirs délimitée par l'article 7 de la loi 64-46 relative au domaine national disposant que la zone des terroirs recouvre les terres habituellement exploitées pour l'habitat rural et les activités agro-sylvo-pastorales.

Le rapport du médiateur de la République portant sur 2014-2015-2016 nous a aussi appris que ces trois ans durant, 149 dossiers, soit 21% des affaires traitées, se rapportaient à la question foncière. Le Vice-Président de l'Ordre des géomètres experts du Sénégal révélait également que plus de 60% des affaires portées aux tribunaux étaient liées au foncier.

L'ineffectivité de l'article 7 de la loi 64-46 pose, par ailleurs, un problème relatif à la délimitation des zones des terroirs et les zones pionnières. L'article 8 prévoit que les terres de la zone des terroirs sont affectées aux membres des communautés rurales qui assurent leur mise en valeur en les exploitant sous le contrôle de l'Etat, tout en restreignant le champ des requérants en réservant exclusivement à l'Etat le droit d'immatriculation. Toutefois, cette immatriculation ne doit être requise que pour la réalisation d'opérations d'utilité publique. Or, tel n'est pas souvent le cas.

Ce tremblement, nous dit Dr Abdoulaye DIEYE, s'explique à la fois par la faible volonté politique de l'Etat à créer les conditions d'une effectivité des textes encadrant le foncier et des insuffisances normatives. Ainsi, l'on se rend compte que la notion de mise en valeur, tant importante en

ce qu'elle conditionne l'accès au domaine national, n'a nulle part été définie. Ce qui pose des difficultés quant à la désaffectation des terres, les normes de références faisant défaut. D'où la nécessité de procéder à une réforme foncière définitive, palliative à l'obsolescence des lois foncières. Le développement de notre agriculture et, par ricochet, de notre économie, en dépend fortement. Dans cette perspective, il faudrait, en plus des aspects technico-juridiques, aborder la question sous l'angle politique, pour une meilleure compréhension de la persistance des problèmes y relatifs. Alla KANE estime, ainsi, que c'est dans le présidentielisme sur lequel repose notre Etat qu'il faut chercher la cause profonde de ces faiblesses. En effet, notre l'Etat est l'héritier légitime de tous les pouvoirs coutumiers et locaux. Or, c'est le Président qui l'incarne, justement. Au-delà des textes, c'est l'Etat qui maîtrise et contrôle, en réalité, tout le foncier et monopolise le pouvoir d'immatriculation des terres, dans la mesure où il peut, en invoquant l'utilité publique, transférer le foncier dans son domaine privé. Il se trouve en amont et en aval de tout le processus et de toutes les transactions foncières, assure Dr DIEYE. Le foncier profite donc à l'Etat, plus qu'aux particuliers.

Pour favoriser un cadre de partenariat durable, capable de prendre en charge les besoins des investisseurs, des collectivités locales et des populations locales, Doyen Alla KANE préconise une plus grande responsabilisation des communes, laquelle responsabilisation sera encadrée afin de remédier au phénomène de la corruption. Pour lui, il est impératif d'unifier le régime de la gestion foncière car, il est impossible d'inscrire l'administration des terres à deux régimes fondamentalement différents (le régime d'immatriculation pour les villes et le régime du domaine national pour les campagnes). Il faudrait, à ce niveau, immatriculer les terres des campagnes au nom des communes rurales, mais, surtout, en codifier la gestion. Outre l'interdiction de la vente des terres, la création d'un cahier de charge est nécessaire, pour permettre aux communes en relation avec des investisseurs de pouvoir gérer au mieux les investissements.

A propos de l'acte 3 de la décentralisation, Dr DIEYE juge qu'au lieu de réaliser les avancées attendues en matière foncière, il aurait créé davantage de confusions. En effet, la communalisation universelle qui y est consacrée devrait s'accompagner par une distinction claire entre commune rurale et commune urbaine. Ce qui n'a pas été opéré. La loi sur le domaine national elle-même distinguait les zones urbaines des zones des terroirs, des zones classées et des zones pionnières, les zones urbaines correspondent aux terres qui se trouvent dans les communes. Or, aujourd'hui, tout est commune ! Cela nous ramène une fois de plus à la problématique de la délimitation des zones des terroirs.

Des pratiques foncières illégales

Dr DIEYE relève un certain nombre d'illégalités dans les opérations de lotissements. Pourtant des normes procédurales y relatives existent et font intervenir différents services de l'Etat, dont l'urbanisme. Le principe fondamental qui interdit la vente de terre du domaine national, de même que l'intransmissibilité successorale de la terre du domaine national ne font pas l'objet d'une application rigoureuse, alors que le phénomène très courant de la location des terres est illégal.

L'utilité publique est souvent invoquée pour justifier des transferts de terres du domaine national

au domaine privé de l'Etat sans toutefois en constituer le fondement réel. Ce qui donne lieu à des pratiques abusives telles que le déclassement des terres du littoral. Le remboursement des impenses est souvent appliqué à des personnes autres que les ayants droit, pendant que d'autres occupent sans titre des dépendances du domaine public. Autant de pratiques illégales tellement ancrées que leur irrégularité en est souvent oubliée. Et, contrairement à la croyance répandue selon laquelle le Maire serait le gestionnaire des terres, c'est le Conseil municipal qui incarne l'organe compétent qui affecte et désaffecte les terres.

Ainsi donc, les principes généraux de la domanialité publique que sont l'incessibilité, l'inaliénabilité, l'imprescriptibilité, d'insaisissabilité, et l'intransmissibilité sont constamment violés au Sénégal.

Conclusion

Une véritable réforme foncière est, en définitive, inéluctable. Il est certes difficile de trouver un consensus dans ce domaine, en raison de la multiplicité des acteurs et la diversité des intérêts. Mais, il est impératif d'amorcer un dialogue multi-acteurs pour aboutir à des conclusions consensuelles qui seraient transcrites dans un document de politique foncière, lequel document proposerait des orientations stratégiques pour une réforme foncière pertinente.

La spoliation des terres reste une problématique sérieuse à laquelle il faudrait aussi apporter une réponse palliative.

31.08.2020

SESSION 9

Participation des jeunes à la gestion de la Covid-19

— Sobel Aziz NGOM, Dr Mamadou DRAME, Sophie GUEYE —

Les jeunes ont parfois été appréhendés, dans ce contexte, comme des vecteurs de propagation du virus, du fait, au-delà de la prise de conscience de leur force de résistance au virus, de l'insouciance et de l'inconscience de certains qui ont fini par projeter l'image peu reluisante d'une jeunesse irresponsable, indisciplinée, qui a donné lieu à une généralisation abusive. Pourtant, les jeunes ont su, dès les premières heures de cette crise, se dresser en de remparts solides dans la lutte contre le coronavirus.

Jeunesse et Covid-19

La contribution des jeunes à la gestion de la pandémie est non négligeable, soutient Mamadou DRAME. Et de rappeler la forte mobilisation estudiantine, au tout début de la crise, à travers le programme « 100000 étudiants contre le Covid-19 » qui a déployé sur le terrain 100 000 volontaires qui ont sillonné tout le pays pour assurer une mission de surveillance communautaire et de sensibilisation. Par l'art, d'autres ont manifesté leur engagement citoyen dans les espaces publics, notamment en communiquant de manière régulière à travers des codes, le graffiti, sur les gestes barrières aux fins d'aider les populations à mieux se préserver du virus. Toutefois, il relève un relâchement, ces derniers temps, dans cet élan de citoyenneté participative.

Cette frange de la population est fortement impactée par la pandémie. Nombreux sont ceux qui, du jour au lendemain, ont perdu leur emploi. D'où la nécessité pour eux de lutter contre la propagation du virus car, en se protégeant, on protège aussi son emploi.

Les défis de la jeunesse

Les jeunes subissent beaucoup les perceptions de la société, selon Sobel NGOM. C'est ce qui explique leur difficulté à prendre une place, l'entretenir et la développer. Ainsi, comme un jeune entrepreneur, un jeune travailleur social ne bénéficie pas souvent de l'accompagnement nécessaire à son épanouissement et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, une faible représentativité dans les hautes instances de décision. Pour lui, en effet, les jeunes devraient être représentés de façon structurée dans tous les domaines et secteurs, pour pouvoir constituer des forces de proposition. Le manque d'opportunités, en termes de financement, constitue aussi un frein structurel qui impacte significativement sur la pérennisation et l'efficacité des entreprises des jeunes.

Si pour Sobel, la jeunesse fait preuve d'engagement dans la volonté de se conformer aux normes et valeurs sociales, Sophie GUEYE, en revanche, note une faible culture de volontariat, de don de soi chez les jeunes. Nous avons une jeunesse intelligente, bien inspirée, mais hélas, peu utilisée pour relever les défis multiples qui l'interpellent. Le défi le plus urgent concerne l'accentuation des inégalités et des injustices sociales. Or, le moyen le plus efficace pour venir à bout de cela, c'est l'engagement collectif.

Mamadou aborde dans le même sens, tout en exhortant les jeunes à se prendre en main, à tra-

vers des plaidoyers, des lobbyings. Ce qui nécessite l'appui des décideurs, dans le sens de leur offrir plus d'opportunités de développement, à travers une réforme profonde de notre système de formation qui n'est pas propice à l'auto-entrepreneuriat. Sur la démarche élitiste qui se trouve au cœur de ce système, privilégier l'approche par les compétences pour une meilleure prise en compte des jeunes exclus du système. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux débordent d'ingéniosité et de créativité. Si les décideurs venaient à les reverser dans le système de formation professionnel, cela contribuerait, certainement, à créer des ressources humaines de qualité. Les initiatives des jeunes devraient être capitalisées et transformées pour inspirer d'autres jeunes. Pour Mamadou l'un des obstacles à la construction d'un leadership juvénile fort est la politisation hypertrophique des jeunes qui, du point de vue idéologique, tardent encore à s'affranchir, à affirmer un choix politique d'autodétermination. En tant que citoyens, ils devraient être le moteur des transformations structurelles qui doivent advenir pour notre société, pense Sobel.

Les jeunes dans les combats pour la justice sociale

Mamadou trouve que les jeunes sont très engagés dans ces luttes pour la justice et l'équité sociale, même si les résultats ne sont pas toujours probants. Par les réseaux sociaux, ils expriment leur position sur différentes questions qui touchent la société de manière globale. Pour Sophie, la passion et la détermination représentent les éléments clés qui justifient souvent l'engagement.. Il faut s'engager non seulement par conviction, mais encore, par plaisir.

Dans la riposte contre la Covid-19, les jeunes se sont mis au-devant de la scène, révélant ainsi leur ingéniosité et leur créativité inouïes. Au-delà de l'utilité pratique, c'est une démonstration de la jeunesse adressée à la société, pour convaincre de leur rôle central dans le processus de développement économique. Sobel souligne, ici, l'importance d'avoir un groupe d'interlocuteurs disposant des ressources et compétences nécessaires à la défense des intérêts de l'entrepreneuriat, l'innovation sociale. Ce qu'il faut surtout, nous dit Mamadou, c'est un encadrement et un accompagnement constants, notamment en les orientant vers les priorités, mais aussi en mettant en lumière les produits de leur imagination créative assez fertile.

Perspectives

Pour renforcer la participation des jeunes, Sobel relève trois leviers sur lesquels il faudrait s'appuyer. D'abord, un changement paradigmatique progressif de la perception sociale très problématique (vulnérabilité des jeunes, etc.) sur l'image de la jeunesse qu'il faudrait davantage revaloriser. Les accompagner et les outiller, c'est aussi consommer ce qu'ils proposent. A cette nouvelle génération tant imposante de par son poids démographique, il faut donner des canaux, des passerelles qui leur permettent d'assimiler les bases pour ensuite créer ce qu'ils veulent. Cela fait, il faudra ensuite résoudre le problème de la représentativité, tant sur le plan politique que sur le plan citoyen, en constituant au niveau de chaque secteur, des groupes suffisamment crédibles et forts, participatifs à tout le processus de prise de décision.

Sophie, quant à elle, propose de mettre en exergue une jeunesse consciente, déterminée, dési-

reuse de s'imposer et disposée à accompagner ceux qui doivent parler en leur nom. A cette jeunesse, il faudra apprendre à aimer ce qu'elle fait et conçoit afin de bien faire les choses, et insuffler des valeurs pour construire un engagement citoyen guidé par des principes et convictions, favorables à l'atteinte de leurs objectifs. Cette crème de la jeunesse doit, cela dit, tendre la perche à l'autre jeunesse perdue, oubliée, pour résoudre ensemble les défis qui les interpellent toutes.

Les jeunes doivent cultiver la confiance en soi, croire en leurs grandes capacités, préconise Mamadou. Mais surtout, placer la passion au centre de leurs activités. Aux décideurs, il exhorte à diversifier la formation, ainsi que ses modalités d'accès, valoriser les acquis de l'expérience et permettre à chaque jeune de s'exprimer en toute liberté.

03.09.2020

SESSION 10

Gouvernance de l'Enseignement Supérieur en Afrique

— Pr Abdou Salam SALL, Dr Hady BA —

Dans ce monde en pleine mutation, les établissements d'enseignement supérieur bénéficient d'une attention particulière et d'une reconnaissance sans cesse renouvelée. En effet, il est aujourd'hui reconnu que les établissements d'enseignement supérieur constituent un facteur majeur de dynamisation des territoires. Ce qui est attendu de ce secteur, c'est la fourniture de compétences et de talents aptes à faire progresser les activités dans tous les secteurs, et à développer le bien-être collectif. Sa finalité première est donc d'apporter des réponses aux diverses problématiques de notre société. D'où une nécessaire symétrie entre le système universitaire et la société afin de tirer le maximum de profit des connaissances pour le développement économique et social. Or, tel n'est pas le cas dans nos Etats.

Quel est le nouveau management public pour les universités ?

Le management public de nos universités est en pleine transition, d'après Dr Hady BA. Il est de nos jours répandu que pour être efficace, le management public doit adopter les mêmes procédés que le management privé. Ainsi, le modèle de Conseil d'administration, spécifique au management privé, devrait être transposé dans les établissements publics, de manière générale, particulièrement dans ceux de l'enseignement supérieur. En tout état de cause, le type de management importe peu. La véritable question de fond, pour lui, c'est celle de la proportion d'acteurs externes dans les universités. En effet, les externes qui ne représentaient que 10% au sein des Assemblées universitaires constituent aujourd'hui, avec la nouvelle loi, une majorité prédominante sur les académiques. Ces managers sont souvent obnubilés par l'efficacité. Or, le travail scientifique obéit une logique toute autre : la recherche désintéressée de la vérité. Ce qui ne correspond guère à la vision instrumentale de l'enseignement supérieur et de la gouvernance universitaire qui en fait la servante de la société. L'université doit certes être utile à cette dernière, mais, en aucun cas, elle ne devrait se subordonner aux desideratas politiques et économiques. Du moment qu'elle suit les lois du marché, elle risque de rater sa vocation première : la production du savoir. Mais, le problème est plus profond que l'estime Dr Hady, relève Pr Abdou Salam SALL, car les modes de management sont divers et variés. Le modèle américain du « Board of Trustees », par exemple, n'admet pas d'académiques. Ici, les meilleurs talents de la société sont regroupés pour aider l'université à asseoir ses orientations. De plus, ces personnalités fortes sont dotées d'une grande capacité de libéralité. Ce modèle est le fruit de 200 ans de travail pour irriguer l'ensemble des segments de la société, y compris les affaires. Tout cela pour dire que même si l'université n'est pas une entreprise, une alliance interne/externe est indispensable, puisque l'efficacité de l'enseignement supérieur se mesure dans tous les départements, les écoles doctorales, les filières de formation et la recherche.

L'autonomie et les franchises universitaires

« Il est vain, dans le domaine de l'enseignement supérieur comme ailleurs, de penser que l'État peut tout orienter, tout régenter, obtenir par ses décisions l'émergence d'un système optimal. » (Goulard 2015). Il est donc nécessaire d'accorder une certaine autonomie aux universités, estime Pr Abdou Salam, la centralisation, l'organisation monolithique et la prétention à tout diriger étant synonymes d'inefficacité.

La notion de libertés universitaires, nous dit-il se fonde sur la nécessité absolue de garantir aux universités la liberté d'expression, la liberté de critiquer et de remettre en cause des évidences intellectuelles et sociales, de leur aménager un espace où elles pourront donner libre cours à leur créativité, et de reconnaître qu'elles ont besoin de réagir avec rapidité et de manière constructive face aux enjeux et aux possibilités du monde extérieur, sans avoir à subir le poids des contrôles bureaucratiques, à tenir compte des précédents et à être conformistes.

Si sous les autres cieux, l'autonomie ne fait pas l'objet d'une consécration juridique, chez nous, en revanche, elle est garantie de manière explicite par la loi, nous apprend Dr Hady. La liberté universitaire, c'est aussi la latitude qu'a le chercheur, de facto utile à la société, d'effectuer des recherches sur des questions autres que les désidératas sociaux, ou allant même à l'encontre de ceux-ci.

Le financement de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'autonomie des universités publiques, telle que souhaitée par le nouveau management public, s'accompagne d'une plus grande responsabilisation de ces institutions dans la mobilisation des ressources financières, d'après Pr Abdou Salam. Ainsi, les États versent leur contribution sans en déterminer les affectations et il revient aux établissements d'enseignement supérieur de mobiliser d'autres ressources et, en fonction de leurs priorités consacrées par le plan stratégique, de faire les arbitrages. C'est donc risqué, aujourd'hui, que de ne dépendre que des ressources étatiques, du reste insuffisantes. Les conséquences directes de ce déficit du financement public est, selon Dr Hady, l'abandon ou la négligence de la recherche et la privatisation de certaines facultés qui vont développer des formations payantes, aux fins de trouver des ressources complémentaires nécessaires à leur bon fonctionnement. Ce qui pose la question du coût de l'étudiant qui induit la nécessité impérieuse d'en présenter la facture à l'État, afin de pouvoir recruter et former suffisamment et ensuite, bénéficier des fonds compétitifs internationaux de recherche. D'un autre côté, nos chercheurs tardent encore à développer la culture des projets de recherche financés qui aurait permis de faciliter le travail de recherche et d'enrichir les universités.

Pour améliorer cet environnement, Pr Abdou Salam, pour sa part, préconise la mise sur pied d'une Banque de l'éducation qui serait un système robuste pour accorder, pas seulement des crédits aux étudiants, mais aussi pour supporter des activités variées du système éducatif. Elle sera destinée à exploiter les ressources du secteur privé pour financer l'éducation, à prendre quelques responsabilités de financement du gouvernement, à accorder des crédits aux étudiants ainsi que des prêts pour la publication et à financer des équipements en leasing. Ensuite, créer des fonds compétitifs pour l'Afrique, à travers la mise sur pied de la Fondation pour la recherche,

l'innovation et la mobilité, qui financerait la recherche, la transition vers le marché et la mobilité des chercheurs africains et de la diaspora à travers le continent. Pour cela, l'on devrait s'appuyer sur nos éléments endogènes en transposant la solidarité qui constitue le substrat de nos sociétés dans l'environnement institutionnel. L'exemple de la ville de Touba qui à travers l'activation d'un crowd funding a réussi à bâtir une université entièrement financée par les disciples mourides, prouve à suffisance la pertinence de cette piste.

Les finances, une fois acquises, requièrent une gestion judicieuse, assure-t-il. Il devient dès lors essentiel de penser à optimiser la gestion des ressources par des conférences budgétaires, traiter le budget à partir d'un logiciel de gestion, exploiter à fond la concurrence et anticiper sur les besoins. A partir de ce moment, des comptes rendus s'imposent. Cela ne sera rendu possible qu'à travers la programmation d'une rencontre annuelle du CA et du Conseil Académique, la communication sur les résultats que les ressources ont permis d'avoir, ainsi que leur mise en ligne sur le site web de l'université et la proposition de perspectives.

Pr Abdou Salam déplore, par ailleurs, l'absence ou le manque de sollicitude et de reconnaissance de la part des anciens étudiants à l'égard des universités. Ce qui ne changera pas de sitôt, d'après Dr Hady, compte tenu des mauvais traitements qu'ils continuent à subir au sein de ces institutions, tout au long de leur formation. Un autre problème concerne la surcharge de l'Université de Dakar, relève Pr Abdou Salam. Pour lui, l'Etat devrait réduire le nombre d'étudiants qui y sont orientés, afin d'en alléger la charge d'enseignement, tout en renforçant les autres universités publiques en termes d'infrastructures. Le réseau et le potentiel dont dispose l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sont tels qu'elle devrait exclusivement être dédiée à la recherche. Ce qui requiert une forte concentration des moyens et la construction de plateformes très relevées.

Conclusion

La responsabilité incombe à l'enseignement supérieur de veiller à l'amélioration de la société, d'y vulgariser les meilleures pratiques, d'aider au développement économique, social et culturel. Les étudiants sont les meilleurs vecteurs de la transformation positive de la société sur tous les plans. Il est dès lors fondamental, de leur donner des savoirs et compétences au cours de leur transit à l'université et de leur faire partager les valeurs que cherche à promouvoir l'université : respect, foi, créativité, solidarité, compétence, critique, communication, citoyenneté, travail et éthique. Encore faudrait-il que l'université s'accorde de façon explicite sur ces valeurs et sur la stratégie à mettre en œuvre pour les promouvoir. Pour cela, il est nécessaire que les établissements d'enseignement supérieur se dotent de charte éthique des enseignants, de trois valeurs à promouvoir, de contrat à signer par les enseignants, de code de déontologie pour les enseignements et les évaluations, de charte éthique pour la recherche, de code d'honneur pour les étudiants, de pétition pour la citoyenneté de ses membres notamment des étudiants, de charte de l'environnement et d'autres règles strictes pour son bon fonctionnement avec une compréhension de tous.

SESSION 11

Intégration, solidarité d'interdépendance et souveraineté en Afrique de l'Ouest

— Dr Moustapha FALL, Alpha Waly DIALLO —

La 57ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue le 07 septembre 2020, à Niamey (Niger), a mis en évidence l'exercice des compétences essentielles et existentielles de l'Etat confiées à des organes supranationaux dans des domaines caractérisant aujourd'hui la souveraineté de l'Etat. Pour s'en apercevoir, il suffit juste d'énumérer les matières ouvertes par la délibération de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté : la crise sanitaire, la performance économique et sociale, la paix sociale et la stabilité politique, la création de l'UEMOA, la libre circulation des personnes et des biens, l'énergie, l'environnement, l'industrie, l'éducation, la science, la coopération internationale. Ces compétences inhérentes au fonctionnement de l'Etat sont aujourd'hui transférées à la CEDEAO à des fins de réalisation des objectifs d'intégration.

L'intégration peut dès lors être entendue comme le processus par lequel les Etats exercent en commun leurs souverainetés, à travers la mise en place de politiques communes, conduite par des organes dont les décisions sont directement applicables dans les Etats membres.

L'évolution de l'intégration en Afrique

Les décisions prises à Niamey sur le cas du Mali affectent à coup sûr, selon Dr Moustapha Fall, les domaines essentiels de la vie nationale, notamment le fonctionnement des institutions étatiques. La Conférence a ainsi affirmé sa détermination à assurer le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans ce pays et une transition politique. Ces éléments remettent en cause les fonctions essentielles de l'Etat, le discours politique officiel, jadis souverainiste, étant aujourd'hui battu en brèche, même si le retour de l'Etat nation est fortement revendiqué.

Dans les opinions publiques nationales, la logique de l'intégration intrigue et divise de par sa singularité. Des critiques ont été formulées à l'endroit des élus et des élites. L'intégration aujourd'hui est ainsi considérée comme une affaire de technocratie, et non de démocratie. Les coulisses de l'inter gouvernementalisme sont dénoncés, l'intervention des organes d'intégration n'est pas comprise, la méfiance du peuple à l'égard de l'intégration se manifeste, la montée du populisme domine le débat public à tel point de présenter le projet d'intégration comme du simulacre. On assiste dès lors à un rejet du projet d'intégration par les peuples, à travers l'exacerbation et l'expression du nationalisme. Le déficit démocratique est reproché aux organisations d'intégration. Et, aujourd'hui, la question qui se pose est de savoir s'il faut renforcer les parlements communautaires, en élisant des députés au suffrage universel direct à l'européenne ou s'il faut simplement les doter de véritables pouvoirs législatifs. En réalité, les organes d'intégration font face à une crise de légitimité.

Tout cela pour dire que l'intégration tant clamée par nos Etats et réaffirmée dans la Vision 2020 de la CEDEAO tarde encore à être effective. Pour mieux en saisir les causes réelles, Alpha invite à

s'interroger, au-delà des textes, sur l'histoire de l'intégration qui date de la période d'avant les indépendances. En effet, les précurseurs avaient très tôt compris la nécessité pour les Etats de fédérer leurs forces. La volonté était affichée et le projet d'intégration a été mis en œuvre, malgré des manœuvres extérieures s'y opposant. Toutefois, depuis l'accession à l'indépendance, nous avons assisté à la confrontation de diverses visions d'intégration traduisant une scission idéologique de nos dirigeants. Contrairement aux leaders anglophones, ceux de l'Afrique francophone ont relativement subi l'influence de l'ancienne puissance coloniale qui a même été à l'origine de la conception du projet de création de la CEDEAO, pour donner un coup de frein à l'ambition panafricaniste de Dr Nkrumah qui voulait justement éviter la balkanisation du continent. C'est cette vision unificatrice que les forces vives de la région ont voulu s'approprier pour converger vers une CEDEAO des peuples.

Aujourd'hui, force est de constater que les peuples sont très en avance sur le dispositif d'intégration qui se confronte aux tendances souverainistes des Etats membres. Dr Fall aborde dans le même sens en confirmant que l'affirmation de la souveraineté étatique s'avère être incompatible avec les objectifs d'intégration. Et de renchérir que l'échec du projet d'intégration traduit également, il faut le reconnaître, l'échec de l'Etat providence, l'incapacité de nos Etats à assurer la mission régaliennne et la distribution équitable des richesses. Menacés par des fléaux tels que la cybercriminalité, les flux financiers illicites, le blanchiment des capitaux, l'évasion fiscale, la corruption, la criminalité transfrontalière, le terrorisme, les Etats sont fortement concurrencés par d'autres sphères d'influence et de régulation

A la lumière des décisions de la CEDEAO, on se rend compte que les intérêts de cette classe politique dirigeante sont complètement déconnectés des aspirations profondes du bas, fait constater Alpha Waly. Et, les événements récents survenus dans plusieurs pays, traduisant une montée exponentielle du populisme, témoignent de l'évolution de la conscience collective africaine assoiffée d'une intégration fondée sur nos réalités socio-culturelles et sur notre identité partagée. Alpha reste convaincu que notre continent doit se réconcilier avec lui-même, procéder à la réécriture de son histoire et redéfinir le concept même de souveraineté. Car, ce qu'il nous faut, c'est une souveraineté des peuples, à l'échelle panafricaine.

La souveraineté et l'interdépendance à l'épreuve de l'intégration

Les Etats membres de la CEDEAO font partie de ces Etats qui ont inscrit dans le texte constitutionnel des clauses d'intégration. La Côte d'Ivoire, par exemple, est l'une des constitutions les plus intégrationnistes. Les articles 123 et 124 prévoient, en effet, que la République de la Côte d'Ivoire peut conclure des accords d'association et d'intégration avec d'autres Etats africains comprenant un abandon partiel de souveraineté, en vue de réaliser l'intégration (harmonisation de la politique monétaire, économique et financière, l'établissement de l'union douanière, la création de fonds de solidarité, la politique étrangère, etc.).

La solidarité et l'interdépendance sont deux concepts clés que l'on retrouve dans le traité de la CEDEAO. L'article 3 dispose clairement que la Communauté se fonde sur la solidarité et l'interdépendance. Cette solidarité transparaît dans sa vision 2020 et dans la plupart des actions commu-

nautaires. Toutefois, les problématiques récurrentes de la limitation des mandats et les révisions constitutionnelles qui se posent au sein des Etats membres incitent à se demander si le projet d'intégration en lien avec la solidarité et l'interdépendance serait adapté aux exigences démocratiques et à la revendication du retour à la souveraineté de l'Etat.

La solidarité s'entend par une dépendance mutuelle entre les Hommes. Elle a été le ciment de l'Union européenne, aujourd'hui considérée comme un des modèles d'intégration les plus aboutis. La CEDEAO postule la souveraineté avec un idéal commun, mais bannit tout individualisme et les égoïsmes d'Etat. Ce qui est paradoxal avec les valeurs néolibérales également promues par la Communauté. Cette solidarité peut se matérialiser sous plusieurs formes (la solidarité par la paix et la sécurité, l'assistance mutuelle des Etats membres, la justice distributive, l'exigence de la démocratie, la bonne gouvernance, la citoyenneté communautaire, la justice pénale, les finances publiques sont également des indicateurs de solidarité). Si la solidarité entre les Etats est une réalité, la solidarité entre les peuples demeure en construction.

Néanmoins, si la solidarité est le fondement de l'intégration, l'interdépendance en est indubitablement le vecteur car la singularité de l'intégration, c'est l'unité dans la diversité. Cette interdépendance est traduite dans la coopération loyale entre Etats membres qui mettent en commun leurs souverainetés. Pour renforcer cette interdépendance, Dr Fall recommande aux Etats membres de mettre en place des politiques communes pour la gestion des ressources naturelles et le renforcement du commerce intra-communautaire restant relativement faible avec 11%. Pour lui, les Etats gagneraient à partager davantage leurs souverainetés pour raisonner en termes de souveraineté communautaire.

Conclusion

La souveraineté partagée et la solidarité réaffirmée sont le moteur du renouveau de l'intégration. En effet, les velléités fédératrices, l'exigence de démocratie et l'aspiration à une CEDEAO des peuples posent l'impératif d'une requalification du projet d'intégration, notamment en se dirigeant vers les chantiers du fédéralisme. Cette perspective seule permettra une meilleure considération des intérêts des peuples.

Les troubles politiques au Mali et les débats sur la limitation des mandats en Guinée Conakry, en Côte d'Ivoire et au Sénégal invitent la Communauté à qualifier, sa nature juridique demeurant encore imprécise. Même si elle n'en a pas encore admis comme une fédération, elle revêt les attributs d'un Etat fédéral (répartition des compétences entre les Etats, l'application directe du droit communautaire dans les ordres juridiques des Etats, l'existence d'un Exécutif communautaire...). La CEDEAO souffrirait d'un manque de légitimité et démocratie. La représentation du peuple du peuple y est revendiquée. En tout état de cause, il est primordial de préserver les acquis de l'intégration et de renforcer la démocratie et la solidarité. Il faudrait pour tout cela, doter la Communauté d'une véritable constitution et d'une cour constitutionnelle communautaire.

SESSION 12

Investissement post Covid-19 en Afrique sub-saharienne

— El Hadji Ibrahima THIAW —

Contexte du financement du développement international

Très courtisée en raison de son dynamisme et de ses réserves abyssales de ressources naturelles, l'Afrique est l'une des principales destinations d'investissement dans le monde. Mieux, l'Afrique serait la région la plus rentable au monde, l'environnement juridique aidant. Une étude de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement révèle, en effet, qu'entre 2006 et 2011, le continent a enregistré le taux le plus élevé de rendement des investissements directs étrangers, soit 14 % contre 9,1 % en Asie, 8,9 % en Amérique latine et dans les Caraïbes¹. Les perspectives de croissance économique en Afrique étaient ainsi des plus prometteuses, sa population relativement jeune et galopante représentant un marché énorme. Toutes ces bonnes prévisions sont aujourd'hui remises en cause par l'apparition inattendue de la crise liée à la Covid-19.

Pour réaliser des Objectifs de développement durable (ODD), à l'horizon 2035, l'Afrique a besoin de cristalliser des investissements importants. Il est estimé qu'un investissement de 4,5 trillions de dollars est nécessaire chaque année pour atteindre les ODD en 2030. Les flux d'investissements circulant à travers les canaux traditionnels (Assistances de Développement Officielles) se chiffrent à 172 milliards de dollars, soit 18 fois moins que le financement nécessaire à l'atteinte des ODD selon la Banque Mondiale. Or, la capacité mondiale de financement s'estime à 218 trillions² de dollars. Il aurait suffi de 1.4 trillions de ce montant pour résorber le déficit d'investissement à travers le monde qui s'élève à 3.1 trillions de dollars par an. C'est pour dire que les fonds sont disponibles dans le monde pour faire face aux besoins d'investissements. Ce qui fait défaut, ce sont les mécanismes de distribution, les bonnes stratégies et les bons moyens pour lever ces fonds.

La problématique des investissements dans le domaine des infrastructures

Les infrastructures jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement. Elles sont incontournables dans tous les secteurs et services grâce auxquels la société fonctionne et l'économie prospère. C'est ce qui fait que les infrastructures occupent une place centrale dans tous les plans stratégiques de développement et absorbent 78% des flux d'investissement dans le monde, lesquels flux contournent souvent l'Afrique sub-saharienne en raison des risques politiques élevés liés d'une part à l'instabilité politique de certains pays et d'autre part à l'incapacité budgétaire de plusieurs Etats à honorer le service de la dette. Cette incapacité budgétaire a été gravement accentuée par la crise de la Covid-19.

1. Cf. Ayodele ODUSOLA, Investir en Afrique : une bonne affaire et une stratégie d'entreprise viable, URL :

<https://www.un.org/africarenewal/fr/a-la-une/investir-en-afrique-une-bonne-affaire-et-une-strat%C3%A9gie-d%E2%80%99entreprise-viable>

2. (World Economic Forum & OECD, 2015)

Souvent instrumentalisés à des desseins électoraux, les projets d'infrastructures ficelés en Afrique sub-saharienne ne sont, dans leur majeure partie, pas productifs, en termes de création d'emplois et de ressources. L'objectif premier de ces projets contractés avec l'argent du contribuable est alors détourné et le service de la dette finalement supporté par le budget de l'Etat. Le Sénégal sous Abdoulaye WADE (2000-2012) a drainé beaucoup de flux d'investissement qui ont favorisé l'éclosion de grands projets d'infrastructures, même si la pertinence et la fiabilité économiques de quelques-uns restent controversées, du fait de leur place prépondérante dans l'ordre des priorités d'investissement au détriment de secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, l'agriculture. Car il faut investir dans des secteurs qui prennent en compte la vie et où notre économie a un avantage comparatif afin de pouvoir capter les chaînes de valeur mondiales. Bon nombre de ces projets ont été achevés ou inaugurés par l'actuel régime. Dans l'exécution de ces grands travaux, l'Agence de Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX) a joué un rôle non négligeable.

Solutions et mécanismes de financement pour réduire le gap des investissements

Monsieur Ibrahima THIAW invite nos Etats à mettre en place des mécanismes d'assurance des investissements, à travers des institutions multilatérales. En effet, cette pratique encore peu expérimentée chez nous favorise un cadre incitatif des investissements qui garantit aux investisseurs une couverture des risques. Contrairement à la croyance partagée selon laquelle elle serait un coût supplémentaire à l'endettement, l'assurance permettrait de solder plus facilement le service de la dette en raison de l'amointrissement qu'elle exerce sur le cout de la dette. Une dette qui devait ainsi avoir un taux d'intérêt de 5% peut passer, avec une assurance bien organisée, à 2% de taux d'intérêt.

Les décideurs devraient, en outre, mobiliser le maximum d'information pour pouvoir prendre les bonnes décisions car les bonnes intentions seules sont insuffisantes.

14.09.2020

LE POINT

Gestion de la Covid-19 au Sénégal et dans le monde

— Dr Giles YABI, Dr Alioune GUEYE —

L'édition spéciale qui vient clôturer cette troisième saison des conférences en ligne de Citizenlegs était l'occasion inouïe de faire le point sur la gestion de la crise de la Covid-19 au Sénégal et à travers le monde. Pour dresser ce bilan, deux intervenants de marque ont été rappelés. Il s'agit d'Alioune GUEYE et de Giles YABI, deux experts de renom confirmés sur les questions politiques et économiques.

La gestion globale de la pandémie en Afrique et dans le monde

Lorsqu'elle s'est internationalisée, en mars 2020, la pandémie de la Covid-19 avait plongé le monde dans une incertitude totale quant à son ampleur et sa durée, affirme Alioune. La durée de la crise a bouleversé les modes d'interventions des pouvoirs publics qui peinent aujourd'hui à soutenir durablement, à travers les fonds d'urgence dégagés au tout début, les acteurs économiques gravement impactés et les groupes vulnérables. On assiste dès lors à des défaillances d'entreprises qui se traduisent par la fermeture ou l'arrêt technique. C'est pour dire que la Covid-19 a contribué à mettre en lumière les fragilités de certaines chaînes de valeur. C'est une grande leçon pour l'humanité toute entière, d'autant plus que la communauté épidémiologique a annoncé que cette crise n'en est pas à sa dernière apparition.

Globalement, le bilan de la gestion de la pandémie sur le continent est plutôt positif, selon Dr Giles YABI. La mémoire épidémiologique aidant, les Etats ont su exploiter les ressources à leur disposition pour juguler la pandémie, empêchant ainsi l'hécatombe prédite par l'OMS pour l'Afrique. Toutefois, cela n'enlève en rien la fragilité de nos systèmes sanitaires. Au Sénégal, les décideurs politiques ont très tôt associé les experts de la santé au processus de prise de décision. Beaucoup de réflexions ont éclos au sein de la communauté épistémique et dans les espaces universitaires pour guider l'action publique. Si sur le plan sanitaire notre continent n'a pas payé, plus que le reste du monde, un lourd tribut à la Covid-19, sur le plan économique, en revanche, les conséquences sont désastreuses. Les pays les plus touchés par cette crise sont ceux qui dépendent essentiellement sur l'activité touristique (exemple du Cap-Vert) et les transactions internationales (exemple du Nigéria, pays producteur et exportateur de pétrole).

Notre continent traverse actuellement, à l'instar de toutes les autres régions, une récession économique qui ralentit gravement sa croissance, révèle Dr Alioune GUEYE. Fondamentalement dépendants des échanges extérieurs, notamment avec la Chine, les pays africains souffrent désespérément, en effet, de la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Toutes ces contraintes ont donné un coup de frein aux perspectives de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC).

Destinée à pallier l'extraversion de notre économie, la mise en œuvre de la réforme continentale, initialement prévue au cours de cette année, a été finalement reportée en 2021. Cette crise a ain-

si mis en exergue l'urgence pour nos Etats de mettre en place des scénari alternatifs, de manière à localiser davantage de valeurs en développant des écosystèmes performants incitatifs aux investissements et à intensifier les échanges à l'intérieur et entre les différentes zones économiques.

Ce besoin de transformation structurelle de nos économies, nous dit Giles, s'est fait sentir bien avant l'apparition de la Covid-19, comme en témoigne les nombreuses analyses qui ont porté sur le sujet. La question de fond, c'est de savoir qu'est ce qui fait obstacle à la matérialisation de cette réflexion ? La véritable contrainte, selon lui, c'est le défaut de capital humain qualifié, condition essentielle d'une bonne industrialisation, même si les différences en termes de dotations factorielles sont évidentes. Aussi, faudrait-il nécessairement requalifier l'économie informelle qui prédomine dans nos pays, pour en faire un véritable moteur des dynamiques économiques. Ce qui requiert des politiques publiques de qualité et un changement de logiciel mental quant à la perception de la société sur les acteurs de ce secteur.

Les projets s'enchainent à profusion. Mais ce qu'il faut, selon Alioune Gueye, c'est la discipline dans l'exécution.

Sur la situation politique de l'Afrique de l'ouest

Notre sous-région est aujourd'hui frappée par un virus plus intrigant que la Covid-19 : le « syndrome du troisième mandat ». Très délicates, les situations politiques actuelles de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, quoique différentes, ont pourtant fait l'objet d'une planification pointue. En effet, Giles assure que les dirigeants de ces pays, aspirant clairement à un troisième mandat, avaient au préalable élaboré des dispositions constitutionnelles péremptoires en vue de légitimer leur volonté à se maintenir au pouvoir. La crise sanitaire est donc venue se superposer à une situation déjà compromise sur les plans politique (Guinée et Côte d'Ivoire) et sécuritaire (Mali). La Covid-19 a également fait l'objet d'une instrumentalisation par les pouvoirs en place, notamment en Guinée avec l'organisation d'un référendum, en avril, pour profiter de l'attention citoyenne détournée dans ce contexte funeste. Ayant suffisamment travaillé sur la situation politique de ces Etats, Giles confesse sa préoccupation liée à ce cercle vicieux qui s'enchâsse profondément dans la culture politique dominante aux antipodes de la démocratie. Et de déplorer la crise morale (personnalités au pouvoir, institutions) à toutes les échelles, qui sévit gravement dans nos sociétés.

Pour Alioune, la crise sécuritaire du Mali qui a déjà étendu ses tentacules dans la région du Sahel est un signal fort qui doit alerter les pays frontaliers de cette zone. Pour lui, le mouvement djihadiste marche silencieusement vers les zones côtières (exemple de l'attentat du Grand Bassam). Plutôt préoccupé par la fragilité des Etats face à cette menace potentielle, il estime que les répercussions économiques de cette crise sahélienne sont dangereuses, puisqu'affaiblissant l'attractivité de la région (en termes d'investissements). Cette crise sanitaire aura finalement le mérite d'avoir révélé nos différentes vulnérabilités.

Giles soutient que tant qu'on n'aura pas changé la gouvernance politique de sorte à produire de résultats en termes de sécurité et d'emploi, on aura de plus en plus une masse de population

frustrée susceptible de provoquer une révolution sociale. La crise malienne montre aussi la nécessité de distinguer deux chantiers souvent confondus : celui de la démocratisation (dans le sens d'une

construction d'une vraie démocratie) et celui de la construction et du renforcement de nos Etats. Car, d'après lui, il est bien possible de bâtir des Etats non démocratiques capables de satisfaire la demande sociale des populations. Il faudrait donc travailler sur l'efficacité de l'Etat, dans la perspective de renforcer sa capacité stratégique et sa qualité dans la mise en œuvre des projets.

Perspectives

Les impacts de la crise en Afrique et la résilience des Etats varient en fonction de la structure économique, nous dit Alioune, avant d'assurer que certaines mutations introduites par cette pandémie sont irréversibles. Ainsi, toutes les activités qui ont trait aux technologies de l'information sont vouées à la dématérialisation. Cela pour dire que la crise revêt aussi des aspects positifs. Les entreprises ont aujourd'hui compris, pour des raisons liées aux coûts d'immobilier, qu'il serait plus judicieux de réduire les espaces de travail. Beaucoup d'universités ayant réussi à mettre en place un dispositif virtuel de qualité ont maintenant la capacité de capter une clientèle de plus en plus conséquente, grâce à la dématérialisation de l'enseignement. Sans perdre de vue l'importance de la socialisation dans le cadre professionnel, les Etats, avec leur dotation factorielle et les entreprises avec leurs atouts distinctifs, gagneraient plus à suivre cette tendance, pour pouvoir s'orienter vers des opportunités de création de gisements de croissance du futur. Pour Giles, cette crise est une opportunité pour accélérer les changements positifs déjà enclenchés et de rompre d'avec les dérives et les mauvais choix.

- Sur le plan économique, nous devrions mettre l'accent sur la production locale dans l'espace communautaire. C'est aussi une occasion de repenser l'économie informelle tant importante dans nos sociétés, dans le sens de bâtir des politiques publiques qui, au-delà de la formalisation de ce secteur, en feront une économie africaine nouvelle qui combine des éléments de socialisation avec des éléments de productivité économique.
- Sur le plan politique, il faut en tirer des leçons en termes de gouvernance politique. Les nombreuses initiatives lancées par les décideurs dans ce contexte ne produiront sans doute pas l'impact attendu, s'il n'y a pas un dispositif de suivi par les citoyens de la mise en œuvre des différents plans annoncés. Il faudrait aussi se focaliser, non plus sur les échéances électorales, mais sur la gouvernance des Etats entre les mandats, notamment sur la redevabilité des élus. Des réformes précises peuvent être engagées, du point de vue institutionnel, pour encourager cela.
- Sur le plan de l'intégration, il y'a lieu de magnifier le travail diligenté par l'UA depuis le début de la crise, notamment sur la fourniture de kits sanitaires en vue faciliter les tests.
- Sur le plan de l'éducation, il faut une révolution profonde de notre système éducatif avec des modèles qui soient adaptés à nos réalités démographiques.

RECOMMANDATIONS

Sur le féminisme

- Valoriser et vulgariser le combat des pionnières qui ont marqué l'âge d'or du féminisme sénégalais auprès de la jeune génération ;
- Une contextualisation culturelle du combat féministe dans le sens où les féministes africaines s'organiseraient sur la base d'un corpus spécifique pour mener à bien un plan de conduite qui leur permettrait de se repositionner dans la hiérarchie mondiale;
- Avec la collaboration de la gente masculine, créer une synergie autour d'un seul mouvement bien structuré pour gagner en légitimité ;
- Repenser l'éducation pour déconstruire les clichés et stéréotypes fabriqués par la société qui, aujourd'hui encore perpétués, contribuent à entretenir une forme d'aliénation de la gente féminine ;
- Déconstruire la dualité usante homme/femme tant entretenu par les féministes contemporaines, laquelle dualité contribue fortement à la détérioration des valeurs nobles du féminisme.

Sur la gestion communautaire de la pandémie et l'engagement citoyen

- Revenir à la valeur de l'empathie qui nourrit la sympathie, la compassion, la considération et la bienveillance pour pallier au phénomène stigmatisant dont sont victimes les personnes contaminées par le virus ;
- Cultiver le principe sacerdotale du volontariat sans lequel il n'y a point d'efficacité et d'effectivité des réponses ;
- Privilégier les dynamiques de consultation, d'échange et d'écoute sur la démarche paternaliste et associer les communautés, notamment les femmes, au processus de prise de décision ;
- Le ministère de la Santé et le gouvernement, d'une manière générale, devraient s'engager et à s'impliquer dans les ripostes communautaires. C'est à partir de ce moment qu'il sera possible de créer les conditions d'une paix sociale et d'une réconciliation collective entre le peuple et les institutions publiques. C'est le moyen ultime de créer une articulation pertinente des dispositifs institutionnels aux défis communautaires ;
- Faire confiance aux familles, aux communautés, au lieu de se réfugier dans le rapport de pouvoir et de violence du système médical ;
- Comblent le hiatus qui existe entre la manière dont les Etats gèrent l'épidémie - et les intérêts sous-jacents à cette gestion – et la gestion communautaire et ses enjeux pour aboutir à des réponses globales et durables. De cette manière, on aura attaqué les conditions sociales, sanitaires et politiques de reproduction et de développement de l'épidémie ;
- Résoudre le problème de la représentativité des jeunes, tant sur le plan politique que sur le plan citoyen, en constituant au niveau de chaque secteur, des groupes suffisamment crédibles et forts, participatifs à tout le processus de prise de décision ;
- un changement paradigmatique progressif de la perception sociale très problématique (vulnérabilité des jeunes, etc.) sur l'image de la jeunesse qu'il faudrait davantage revaloriser. Les accompagner et les outiller, c'est aussi consommer ce qu'ils proposent ;

- A cette nouvelle génération tant imposante de par son poids démographique, il faut donner des canaux, des passerelles qui leur permettent d'assimiler les bases pour ensuite créer ce qu'ils veulent ;
- Un encadrement et un accompagnement constants, notamment en les orientant vers les priorités, mais aussi en mettant en lumière les produits de leur imagination créative assez fertile ;
- Diversifier la formation, ainsi que ses modalités d'accès, valoriser les acquis de l'expérience et permettre à chaque jeune de s'exprimer en toute liberté.

Nouvelles priorités de l'investissement industriel

Les perspectives industrielles du Sénégal doivent s'articuler sur ces trois volets : l'alimentation, la santé et la prévention médicale et l'industrie.

Pour l'alimentation, il faudra investir sur :

- un Programme Spécial d'Équipement agricole ;
- la construction d'un parc dédié aux équipements ;
- un projet Agrifert pour domestiquer la production d'engrais ;
- le réajustement et la dynamisation des agropoles.

La réalisation de ces projets industriels permettra au Sénégal d'atteindre un taux de 87% d'auto-suffisance alimentaire.

Pour la santé et la prévention médicale :

- La production de masques et gels et médicaments essentiels ;
- La relance de l'industrie pharmaceutique (MEPC) ;
- La réalisation du projet intégré PHARMAPOLIS ;
- La mise en place d'un système d'interactions usines / équipement médical (Lits).

Pour l'industrie :

- Les Zones Economiques Spéciales, avec une prééminence à l'alimentation
- Les Réseaux de la confection
- Un écosystème industriel pour la construction
- La transformation du lait, facteur de résilience

Les conditions d'efficacité que posent ces projets se rapportant à la résolution du défi foncier, la promotion des capacités domestiques et du consommateur local, le développement de l'import-substitution, la résolution de la problématique des faux médicaments, la réforme des textes sur la pharmacie, la protection des entreprises naissantes, le développement des compétences industrielles et la disponibilité des autres facteurs de production.

- Mettre en place des mécanismes d'assurance des investissements, à travers des institutions multilatérales. En effet, cette pratique encore peu expérimentée chez nous favorise un cadre incitatif des investissements qui garantit aux investisseurs une couverture des risques.

Sur les productions cinématographiques

- La promotion de la destination Sénégal par l'exportation du cinéma profiterait à tous les maillons de la chaîne touristique et par ricochet, à notre économie ;
- Les productions devraient refléter notre identité culturelle pour contribuer au rayonnement de notre pays sur le plan international, être connectées à nos réalités socioculturelles et contribuer à l'évolution de l'image de l'Afrique à travers le monde ;
- Elaborer des récits novateurs et constructifs d'un imaginaire collectif, positif, moteur des changements comportementaux qui doivent advenir pour notre société pour ainsi remédier à l'absence de mise en scène dénotant une écriture paresseuse et minimaliste qui prive l'œuvre de son amplitude et à la vulgarité qui sape le caractère artistique du cinéma ;
- Mettre sur pied un Centre national du cinéma qui serait une entité autonome, détachée de la tutelle de tout ministère de la culture. Cette structure aura en charge la formation, la production en qualité et en nombre, et la promotion ;
- Plutôt que de censurer, les anciens devraient encadrer et accompagner cette nouvelle génération en ébullition, à travers la formation, la sensibilisation et, surtout, la transmission ;
- Mettre à sa disposition du secteur les ressources qui lui sont indispensables (minimum 10 milliards par an) pour former, distribuer, exploiter, mais surtout organiser des plateformes où les jeunes créeraient un cinéplex. Ce qui pourrait rentabiliser notre cinématographie ;
- Éviter de tomber dans le piège mortel de l'intelligence culturelle, instrument du nouvel ordre mondial dont l'ambition est d'uniformiser une vision du monde. Si nous devons suivre ce monde qui part en vitesse, cela devrait se faire avec ce que nous avons de plus beau, de plus fort. L'Afrique a des enjeux importants et la femme y joue un rôle central. D'où la nécessité d'aider celle-ci à se construire une forte assise, en se parant de tous les habits que lui confère sa culture, ses us et coutumes, ses valeurs modernes.

Pour un meilleur accès à l'information

- L'adoption d'une loi garantissant l'accès à l'information, la protection des archives et donc, la sauvegarde de la mémoire de nos pays pour la transparence et la redevabilité ;
- Un dispositif administratif opératoire d'accès à l'information, articulé sur les principes d'accessibilité et de communicabilité ;
- Une politique nationale de gestion de documents administratifs ;
- Plus tôt que d'appréhender le droit à l'information comme une menace à leur pouvoir, nos gouvernants devraient travailler à le démystifier, notamment en repensant la culture de réserve qui oriente, aujourd'hui encore, le fonctionnement administratif, pour encourager l'émergence d'un nouveau type de citoyen avisé et intéressé à la chose publique ;
- Construire des niches de collecte, de traitement, de conservation et de diffusion des informations qui permettront d'assurer la transmission aux générations à venir de ressources informationnelles scientifiques de qualité aptes à construire dans la durée des processus de développement dans tous les secteurs ;

- Assurer une proactivité de l'information doit être proactive de sorte à les diffuser dans le domaine public, indépendamment de la demande citoyenne, à travers les différents supports d'e-gouvernance, pour permettre aux citoyens d'aller à l'essentiel. Ce qui réduirait non seulement le temps d'interaction en les citoyens et les administrateurs du reste très occupés, mais encore les possibilités de corruption ;
- Protéger les fonctionnaires qui se trouvent au cœur du système en vue de les préparer à prendre leurs responsabilités ;
- La formation de spécialistes dans le secteur. Notre pays qui tient la première et la plus grande école d'archivistique, de bibliothéconomie, de documentation dans toute l'Afrique francophone et qui, pendant 25 à 30 ans a formé tous les spécialistes de tous les pays francophones d'Afrique ;
- Mettre à la disposition des administrations les moyens légaux et logistiques leur permettant de mettre en place une véritable politique d'accès à l'information administrative et de facilitation de l'information scientifique, par un réseau de bibliothèques nationales et d'un centre national de documentation spécialisé.

Sur la gouvernance foncière

- L'Etat doit créer les conditions d'une effectivité des textes encadrant le foncier et des insuffisances normatives ;
- Procéder à une réforme foncière définitive, palliative à l'obsolescence des lois foncières ;
- En plus des aspects technico-juridiques, aborder la question foncière sous l'angle politique, pour une meilleure compréhension de la persistance des problèmes y relatifs ;
- Une plus grande responsabilisation des communes pour favoriser un cadre de partenariat durable, capable de prendre en charge les besoins des investisseurs, des collectivités locales et des populations locales ;
- Cette responsabilisation devra être encadrée afin de remédier au phénomène de la corruption ;
- Unifier le régime de la gestion foncière car, il est impossible d'inscrire l'administration des terres à deux régimes fondamentalement différents (le régime d'immatriculation pour les villes et le régime du domaine national pour les campagnes) ;
- Immatriculer les terres des campagnes au nom des communes rurales, mais, surtout, en codifier la gestion ;
- Outre l'interdiction de la vente et de la location des terres, créer un cahier de charge pour permettre aux communes en relation avec des investisseurs de pouvoir gérer au mieux les investissements ;
- L'application rigoureuse des principes généraux de la domanialité publique que sont l'incessibilité, l'inaliénabilité, l'imprescriptibilité, d'insaisissabilité, et l'intransmissibilité, constamment violés au Sénégal ;
- Amorcer un dialogue multi-acteurs pour aboutir à des conclusions consensuelles qui seraient transcrites dans un document de politique foncière, lequel document proposerait des orientations stratégiques pour une réforme foncière pertinente.

Sur la gouvernance de l'enseignement supérieur

- En plus du financement public du reste insuffisant, les établissements d'enseignement supérieur doivent trouver des ressources complémentaires nécessaires à leur bon fonctionnement ;
- La mise sur pied d'une Banque de l'éducation qui serait un système robuste pour accorder, pas seulement des crédits aux étudiants, mais aussi pour supporter des activités variées du système éducatif. Elle sera destinée à exploiter les ressources du secteur privé pour financer l'éducation, à prendre quelques responsabilités de financement du gouvernement, à accorder des crédits aux étudiants ainsi que des prêts pour la publication et à financer des équipements en leasing ;
- Créer des fonds compétitifs pour l'Afrique, à travers la mise sur pied de la Fondation pour la recherche, l'innovation et la mobilité, qui financerait la recherche, la transition vers le marché et la mobilité des chercheurs africains et de la diaspora à travers le continent. Pour cela, l'on devrait s'appuyer sur nos éléments endogènes en transposant la solidarité qui constitue le substrat de nos sociétés dans l'environnement institutionnel ;
- Optimiser la gestion des ressources par des conférences budgétaires ;
- Traiter le budget à partir d'un logiciel de gestion, exploiter à fond la concurrence et anticiper sur les besoins ;
- Rendre des comptes à travers la programmation d'une rencontre annuelle du CA et du Conseil Académique, la communication sur les résultats que les ressources ont permis d'avoir, ainsi que leur mise en ligne sur le site web de l'université et la proposition de perspectives ;
- Un meilleur traitement des étudiants au sein de l'université pour cultiver en eux un sentiment de reconnaissance à l'égard de l'institution ;
- Réduire le nombre d'étudiants orientés à l'UCAD, afin d'en alléger la lourde charge d'enseignement, tout en renforçant les autres universités publiques en termes d'infrastructures. Le réseau et le potentiel dont dispose l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sont tels qu'elle devrait exclusivement être dédiée à la recherche. Ce qui requiert une forte concentration des moyens et la construction de plateformes très relevées ;
- L'université doit promouvoir les valeurs cardinales du respect, de foi, de créativité, de solidarité, de compétence, de critique, de communication, de citoyenneté, de travail et d'éthique ;
- Pour cela, il est nécessaire que les établissements d'enseignement supérieur se dotent de charte éthique des enseignants, de trois valeurs à promouvoir, de contrat à signer par les enseignants, de code de déontologie pour les enseignements et les évaluations, de charte éthique pour la recherche, de code d'honneur pour les étudiants, de pétition pour la citoyenneté de ses membres notamment des étudiants, de charte de l'environnement et d'autres règles strictes pour son bon fonctionnement avec une compréhension de tous ;
- Une réforme profonde de notre système de formation qui n'est pas propice à l'auto-entrepreneuriat ;
- Sur la démarche élitiste qui se trouve au cœur de ce système, privilégier l'approche par les compétences pour une meilleure prise en compte des jeunes exclus du système. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux débordent d'ingéniosité et de créativité. Si les décideurs venaient à les reverser dans le système de formation professionnel, cela contribuerait, certainement, à

créer des ressources humaines de qualité ;

- Les initiatives des jeunes devraient être capitalisées et transformées pour inspirer d'autres jeunes.

Sur la gestion de la crise sécuritaire au Sahel

- Une meilleure organisation de l'intervention régionale, aujourd'hui charcutée, en vue d'apporter les réponses idoines ;
- La construction d'une armée régionale forte, capable de défendre, non seulement les populations, mais encore les intérêts économiques et stratégiques des Etats contre les menaces extérieures ;
- Résoudre de manière durable la problématique de la corruption transfrontalière, un facteur qui contribue fortement à aggraver la situation d'insécurité qui prévaut dans la région ;
- Une plus grande présence des Etats dans le milieu rural pour permettre un égal accès des populations aux services publics et aux ressources ;
- Impulser le dialogue entre les communautés et les forces de défense et de sécurité ;
- Plus de discipline dans la gestion des ressources publiques et réfléchir sur des perspectives de déconfinement de nos systèmes politique, économique et social ;
- S'approprier l'agenda de l'Union africaine, « faire taire les armes en Afrique », rééduquer son regard sur soi-même, accompagner les Etats et les institutions régionales dans leurs missions ;
- Pour sortir la région de la dépendance, il faudra réinventer le leadership africain qui permettra à nos Etats de se donner les moyens de leur souveraineté. La qualité de ce leadership politique dépendra, toutefois, de notre capacité, à la base, de construire une forte masse critique de sahéliens qui comprend, interpelle et exerce pleinement le contrôle citoyen ;
- Un paradigme de développement conforme aux valeurs et aux intérêts des sociétés, des réformes audacieuses, des hommes capables d'apporter, dans l'immédiat, des réponses aux besoins des populations et une classe politique et une société civile fortes ;

Perspectives africaines à la lumière des leçons apprises de la Covid-19...

- Mettre en place des scénarios alternatifs, de manière à localiser davantage de valeurs en développant des écosystèmes performants incitatifs aux investissements et à intensifier les échanges à l'intérieur et entre les différentes zones économiques ;
- Sans perdre de vue l'importance de la socialisation dans le cadre professionnel, les Etats, avec leur dotation factorielle et les entreprises avec leurs atouts distinctifs, devraient tendre vers une dématérialisation progressive des espaces de travail pour pouvoir s'orienter vers des opportunités de création de gisements de croissance du futur ;
- Repenser l'économie informelle tant importante dans nos sociétés, dans le sens de bâtir des politiques publiques qui, au-delà de la formalisation de ce secteur, en feront une économie africaine nouvelle qui combine des éléments de socialisation avec des éléments de productivité économique ;

- Créer un dispositif de suivi par les citoyens de la mise en œuvre des différents plans annoncés au cours de cette crise ;
- Se focaliser, non plus sur les échéances électorales, mais sur la gouvernance des Etats entre les mandats, notamment sur la redevabilité des élus. Des réformes précises doivent être engagées, du point de vue institutionnel, dans ce sens.
- Une révolution profonde de notre système éducatif avec des modèles qui soient adaptées à nos réalités démographiques.
- Mettre en place des politiques communes pour la gestion des ressources naturelles et le commerce intra-communautaire qui reste relativement faible (11%). Pour lui, les Etats gagneraient à sacrifier davantage de leur souveraineté pour raisonner en termes de souveraineté communautaire.
- Les velléités fédératrices, l'exigence de démocratie et l'aspiration à une CEDEAO des peuples posent l'impératif d'une requalification du projet d'intégration, notamment en se dirigeant vers les chantiers du fédéralisme. Cette perspective seule permettra une meilleure considération des intérêts des peuples ;
- Préserver les acquis de l'intégration et renforcer la démocratie et la solidarité. Il faudrait pour cela, doter la CEDEAO d'une véritable constitution et d'une juridiction communautaire ;
- Notre continent doit, en définitive se réconcilier avec elle-même, procéder à la réécriture de son histoire et redéfinir le concept même de souveraineté. Car, ce qu'il nous faut, c'est une souveraineté des peuples.



BIOGRAPHIES

BIO



Mme Hélène Rama NIANG

Présidente de FECSDA

Mme Hélène Rama Niang est une militante engagée pour les droits, le leadership des femmes et l'égalité des genres ainsi que l'éducation et la formation. Elle est actuellement Présidente de FECSDA (Femmes Education Culture Santé et Développement en Afrique). Mme Hélène Rama Niang est également membre de conseils d'administration de plusieurs réseaux, coalitions et plateformes.

Gestionnaire et formatrice, elle a géré et dirigé des projets et programmes dans plusieurs structures pendant de nombreuses années, des instituts de recherche et agences de développement des Nations Unies, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales, panafricaines et internationales.

BIO



Mme Coumba TOURE

Écrivaine, conteuse

Née et élevée entre le Mali et le Sénégal, **Coumba Touré** est écrivaine, conteuse. Elle publie des livres pour les enfants à travers Falia et fait la promotion de l'entrepreneuriat social à travers l'ONG Ashoka. Elle est créatrice de programmes d'éducation populaire comme les salons du changement, les géantes invisibles et le musée vivant des jeux d'enfants traditionnels. Elle a une grande expérience dans la facilitation des rencontres, dans l'engagement des jeunes, dans le déroulement et l'évaluation des programmes de formation dans le domaine des droits humains particulièrement celles des femmes.

Elle a travaillé avec l'Institut pour l'Éducation populaire au Mali, le mouvement des jeunes leaders du 21e siècle et le Youth for Environmental Sanity à Santa Cruz.

Coumba est une féministe et membre du Conseil d'Administration de TrustAfrica. Elle a servi au Conseil d'Administration du Fond d'Action d'urgence pour les femmes Afrique. Elle sert aussi comme conseillère dans plusieurs organisations comme le Fonds Mondial pour les femmes et IDEX. Pour beaucoup, elle est une mère, une soeur et une fille.

A paraître bientôt : Muuso, son nouveau livre pour enfant.

BIO



Maimouna Eliane THIOR

Sociologue, Chercheure

MAIMOUNA E. THIOR est née et a grandi au Sénégal où elle a fait une partie de ses études. Elle est diplômée en Sociologie du Genre et de L'égalité à l'université de Lyon et est actuellement doctorante à l'université de Rennes où elle travaille sur la construction identitaire des femmes sénégalaises sous le prisme du féminisme.

En effet, elle est féministe et a réalisé un film documentaire en 2016 qui évoquait la conciliation travail/famille en milieu urbain pour soulever l'ambivalence de l'émancipation de la femme Sénégalaise. Elle a pensé travailler sur ce format pour poser le débat autour du mariage et de l'indépendance financière dans une société où l'un annulait l'autre.

Aujourd'hui elle prend en compte tous les aspects dûs à la pression du global sur le local pour justifier les mutations des (modes) revendications des femmes sénégalaises et leur place dans la hiérarchie du monde. Monde où, elles reçoivent des influences du monde arabo-musulman à cause de l'Islam religion majoritaire, mais aussi des influences occidentales à cause du passé colonial, des médias sociaux et de l'immigration.

BIO



Aminata TRAORE

Sociologue, Ancienne Ministre de la Culture du Mali

Née en 1947, **AMINATA TRAORÉ** est titulaire d'un doctorat de 3e cycle en psychologie sociale et d'un diplôme de psychopathologie. Chercheuse en sciences sociales, elle a enseigné à l'Institut d'ethnosociologie de l'université d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et travaillé pour plusieurs organisations régionales et internationales.

Elle est ancienne ministre malienne de la Culture et Tourisme sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré entre 1997 et 2000.

Aminata Dramane Traoré est aussi entrepreneure sociale à Bamako, où elle est propriétaire d'un restaurant-galerie de luxe, le San-Toro, et d'une maison d'hôtes, le Djenné, qu'elle a fait construire avec des matériaux locaux.

BIO



Bakary SAMBE

Directeur de Timbuktu Institute-African Center for Peace Studies (Dakar, Niamey)

BAKARY SAMBE est Directeur de Timbuktu Institute-African Center for Peace Studies (Dakar, Niamey). Fondateur de l'Observatoire des radicalismes et conflits religieux en Afrique, Sambe est enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal). Ses travaux actuels s'intéressent aux stratégies endogènes, dynamiques transfrontalières et l'expérimentation des approches agiles en zone de crise.

Expert auprès des Nations Unies, UE, Union Africaine etc., il a notamment conçu et mené le plaidoyer pour l'implantation de la cellule régionale de prévention et de lutte contre la radicalisation du G5 Sahel (CELLRAD), accompagné le processus d'élaboration des stratégies nationales au Niger, au Burkina Faso, Centrafrique et réalisé le premier manuel de bonnes pratiques de résilience.

En plus de ses nombreux articles, Sambe a publié plusieurs ouvrages : "Islam et diplomatie, la politique africaine du Maroc", (2010-11), "Boko Haram, du problème nigérian à la menace régionale"(2015), "Contestations islamisées. Le Sénégal entre diplomatie d'influence et islam politique" (2018)

BIO



Luc Y. DAMIBA

Expert - Chercheur Senior

LUC Y. DAMIBA est un expert et un chercheur senior qui a capitalisé plus 20 années d'expériences sur les thèmes de la corruption et de la lutte contre la corruption, de la gouvernance, de l'éthique publique et professionnelle, de la gouvernance locale et de la coopération internationale ainsi les médias.

Conseiller régional du PNUD dans sa carrière, il a beaucoup servi des organismes tel Transparency International, Union Européenne, UNITAR, etc. Aujourd'hui il dirige son propre centre de recherche : I-LAABA, un laboratoire sur intégrité et l'anti-corruption en Afrique.

BIO



Abdoulaye LY

Economiste Conseiller pour l'investissement et le secteur privé

M. ABDOULAYE LY est fonctionnaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), où il a travaillé pendant plus de 15 ans sur l'analyse macroéconomique et le secteur financier au département des études, avant d'être mis en position de détachement auprès du Gouvernement Sénégalais. Dans ce cadre, il a été Conseiller Spécial du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) en charge des politiques économiques et du financement de l'économie. En 2013, il est nommé Directeur de la Promotion des Investissements du Sénégal. Depuis 2020, il est Conseiller technique du Ministre du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries en charge de l'investissement et le secteur privé.

Au plan académique, M. LY est titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'économie bancaire et financière de l'Institut Technique de Banque du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (CNAM), d'un certificat études spéciales en science politique, d'un DESS en politiques économiques et analyses de projets et d'un Master en gestion macroéconomique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Comme tous les cadres de la BCEAO, il a fréquenté les enseignements du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), avant l'Académie Internationale de Leadership (IAF) de Hambourg sur le commerce international et les cours du FMI sur la programmation économique et les politiques financières.

BIO



Pr Mbaye THIAM

Archiviste et historien

Docteur en Histoire, **MBAYE THIAM** est, depuis octobre 1977, professeur à l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) qu'il a dirigé de 1996 à 2006.

Par ailleurs Consultant en gestion des documents administratifs et des archives définitives, il est très porté sur les questions de la Gestion de l'information administrative comme élément de modernisation des institutions publiques et privés, la conception de schémas directeurs de l'information administrative, la mise en œuvre, le développement et l'évaluation des systèmes et services d'information.

Mbaye jouit d'une grande réputation dans le domaine des archives, tant au niveau interne qu'externe, et compte à son actif une dizaine de publications scientifiques dans des revues internationales.

BIO



Fatou JAGNE SENGHOR

**Directrice Régionale ARTICLE 19 Sénégal /
Afrique de l'Ouest**

FATOU JAGNE SENGHOR est juriste et défenseure des droits humains et spécialiste des questions de la liberté d'expression avec plus de 20 ans d'expérience en Afrique. Elle a créé le bureau ARTICLE 19 Afrique de l'Ouest au Sénégal en 2010. Elle a commencé sa carrière en Gambie en 1999 à l'Institut pour les Droits de Humains et le Développement en Afrique (IHRDA) et est membre fondateur de la Coalition des Défenseurs des Droits Humains créée après le meurtre par les forces de sécurité Gambiennes d'étudiants qui manifestaient en avril 2000.

Elle conseille plusieurs organisations de droits humains, dont des associations de promotion et de défense des droits des femmes, des journalistes, la Commission Africaine des Droits de l'homme notamment pour la Révision de la Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression en Afrique. Elle est membre du conseil d'administration de plusieurs organisations de la société civile en Afrique et institution publique, AfrikaJom Center, Think Tank sur la Sécurité et la Gouvernance, Réseau Africain des Défenseurs Droits Humains (African Defenders), Membre du Comité de Pilotage de CICODEV et Présidente du Conseil d'administration de la Radio et Télévision Gambienne.

Elle est titulaire d'un Diplôme Etudes Approfondies (DEA) en Droit Economique et de la Communication, d'une maîtrise en Droit International et Européen de l'Université de Toulouse, d'une Licence en Droit, en Relation Internationales et Développement et d'une Licence de langue Spécialité (Toulouse/ Anglais Cambridge). Elle a été élevée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite de la France pour son travail sur les droits humains notamment en Gambie en 2018, l'auréate du prix pour les Défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest en 2019. Incluse dans la liste des 100 femmes les plus influente de l'Afrique en 2019 par Advance Media.

BIO



Kalista SY

Productrice

Ainée d'une famille de quatre enfants, **Khadidiatou Sy** développe très tôt un intérêt pour raconter des histoires. Marquée par sa condition de « Femme », la jeune femme affine sa passion de l'écriture. Titulaire d'une licence en Journalisme. Elle entre aussitôt dans le monde du travail.

Elle décroche un stage à la RFM la radio leader du Sénégal et apprend à parfaire son écriture grâce au reportage. Elle intègre ensuite la 2stv première chaîne de télévision et travaille comme reporter. Puis gravit les échelons au point de devenir présentatrice et découvre une passion pour la production. En 2018, elle intègre la boîte de production Marodi et scénarise la web-série Adja qui est un carton. La novice persévère en coproduisant la série « Maîtresse d'un homme marié », qui est la première série écrite par une femme et qui met en avant des femmes.

En dépit d'un énorme succès (1 500 000 vues par épisode sur Youtube), une polémique naît, ces femmes libérées « choquent » et doivent être rangées aux oubliettes. Kalista Sy de son nom d'artiste se bat pour d'égalité femmes-hommes. « J'écris pour les femmes, pour leur montrer que c'est possible, pour les aider à construire une image très forte d'elles ». Autodidacte, elle est la showrunner de la série et a su mettre sur le devant de la scène des personnages féminins actifs, indépendantes.

Une manière pour elle de s'attaquer aux luttes des femmes en Afrique. Elle développe des sujets allant de la polygamie aux violences domestiques, sexuelles et aux problèmes de santé mentale. Une série qui lui a donné l'opportunité de faire partie de la liste BBC des 100 femmes les plus influentes du monde.

BIO



Mada NDIAYE

Comédienne, Productrice, Coach d'acteurs

Comédienne, productrice et coach d'acteurs, **MADA NDIAYE** est la fondatrice d'ARTMADA Sénégal, une structure de production et de diffusion de spectacles et de contenus audiovisuels. ARTMADA a produit un nombre important de publicités basées sur le jeu d'acteurs, pour le compte de marques internationales. C'est la structure qui s'est d'ailleurs chargée, en 2018/19, de la production de la série « SUNU KIOSQUE » pour ORANGE SENEGAL », après avoir s'être fait remarqué avec la web-série WASSA.

En tant que coach, Mada a accompagné plusieurs acteurs et comédiens, dont ceux de TUNDU WUNDU et de WASSA. Elle incarnait, en 2018, le personnage de Cameo dans la fameuse série C'EST LA VIE. Avec une riche filmographie, sa réputation de comédienne n'est plus à refaire.

BIO



Moussa SENE Absa

Écrivain, Musicien, Réalisateur de film

Né en 1958 à Dakar, au Sénégal, **MOUSSA SENE ABSA** est un artiste qui déborde de créativité. Il est écrivain, musicien, et réalisateur de film. Il a fait ses débuts en tant qu'acteur, puis passe à la réalisation avec la production de sa propre pièce de théâtre, La Légende de Ruba.

Au cinéma, il écrit le scénario des Enfants de Dieu, qui a été honoré au festival des films francophones. Il fait ses débuts en tant que réalisateur, avec le court métrage Le Prix du Mensonge, qui lui a valu le Tanit d'argent à Festival du film de Carthage en 1988. Son film Tableau Ferraille a remporté le prix du meilleur photographe au FESPACO 1997, Madame Brouette a remporté l'Ours d'argent au Festival du film de Berlin, en 2003. Il a également produit un sketch comique quotidien populaire (400 pièces), Gorgorlu, pour la télévision sénégalaise.

Son talent de peintre est également bien établi et son travail a été exposé au Sénégal, Europe et en Afrique.

BIO



Malal TALLA

Artiste, Musicien
Y EN A MARRE

FOU MALADE, de son vrai nom **MALAL ALMAMY TALLA**, est né à Saint-Louis le 19 juin 1974. L'artiste rappe depuis les années 90, avec son 1er groupe, African Black Roots. En 1998, il fonde Bat'hailions BLIN-D et enregistre l'album 2Gun- Taan, dans lequel se trouve son premier grand tube, qui lui donne d'ailleurs son nom d'artiste. Il fait en 2004 la première partie du grand Bal de Youssou N'Dour à Bercy. Artiste engagé, il enchaîne les tubes, dont Taximan avec Viviane Ndour la même année. Son 1er album solo Radio Kankan sort en 2005, suivi de On va tout dire en 2008 (production Lulu Music, Paris). Sa dernière création est collective, avec son groupe Bat'Hallions Blin-D : RésistaNTS en 2012 (production Youkounkougou, Dakar).

Fou Malade ne s'arrête pas à la création artistique, toujours sur la brèche, il est l'un des fondateurs du mouvement Y en a Marre en 2011, dans un contexte de mobilisation sociale pour l'émergence d'un Nouveau Type de Sénégalais. Pour sa ville, en 2010, il crée avec Malik Sarr, Guédiawaye Hip Hop, lieu d'accueil, d'insertion, de formation aux métiers du hip hop et de production culturelle, ouvert à tous les jeunes de la banlieue. Fou Malade partage son expérience du Hip Hop comme mouvement d'émancipation des jeunes, dans la sous région, en Europe et aux États Unis. En 2016, il est parti en France comme personnalité d'avenir, dans le cadre du programme PIPA du Quay d'Orsay.

Depuis 2005, il intervient avec son groupe dans le milieu carcéral, sous forme d'ateliers, de concerts et de conférences, tout en luttant contre les longues détentions préventives.

BIO



Abdourahmane SOW

Coordonnateur REVOCAP

ABDOURAHMANE SOW, sortant de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication Agent du CHNU de Fann à la Cellule de Contrôle et de Vérification des Recettes. Ancien Conseiller municipal, Prident de la Commission sécurité urbaine de la Ville de Dakar (2009-2014).

Coordonnateur du mouvement Citoyens Actifs pour la Justice Sociale, coordonnateur du Réseau des Volontaires en Appui au Personnel de Santé Revocap, président de la Commission Orientations et Stratégies COS/M23.

BIO



Amadou BARRY dit DUGGY TEE

Auteur, Compositeur et Producteur

DUGGY TEE de son vrai nom **AMADOU BARRY** est un pionnier du Hip-hop Africain. Cofondateur avec Didier Awadi du mythique groupe de Rap Positive Black Soul en 1989. Respecté et adulé par beaucoup de jeunes sur le continent Africain surtout, Duggy Tee est aussi très respecté par les représentants des institutions privées comme étatiques car ayant plusieurs fois collaboré avec ces derniers. Il est Chevalier des Arts et des Lettres de la République Française et du Sénégal. Il a aussi reçu l'Ordre National du Mérite de la République Sénégalaise et a aussi beaucoup d'autres distinctions de la part d'organismes internationaux autant humanitaires, éducationnels, qu'universitaires. Il évolue en solo désormais et travaille sur son prochain album et divers autres projets.

Duggy Tee est CEO de sa propre compagnie qui s'appelle NUBIENT (Nubian Enterprises). Il est auteur, compositeur et producteur. Il est aussi acteur et a joué dans des productions qui ne vont pas tarder à sortir d'ailleurs. Il est aussi à l'origine d'un festival appelé Capsival en référence à son quartier d'origine. Aimé par la vieille école et respecté par la nouvelle vu la nature de ses bonnes relations avec tout le monde, il reste aux yeux de beaucoup le parfait trait d'union entre ces deux générations de musiciens car ouvert d'esprit et versatile dans l'art. Duggy rappe, chante et toast avec une facilité déconcertante. Il s'exprime aussi bien en français, anglais, wolof et cela aisément.

BIO



Dr Abdoulaye DIEYE

Juriste, Enseignant

ABDOULAYE DIEYE est juriste de formation. Il est enseignant au Département de droit public de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, où il dispense des cours de droit foncier en master, depuis plusieurs années.

Monsieur DIEYE est en mesure de se prévaloir d'une assez bonne connaissance de la problématique de la question foncière, pour avoir soutenu une thèse de doctorat d'Etat sur le système foncier sénégalais et avoir été membre des différentes commissions de réforme foncière mises en place par le Gouvernement du Sénégal (CNRF1, CNRF2).

Il est auteur de l'Etude sur la gouvernance foncière au Sénégal et dans quelques pays d'Afrique : enjeux, défis et tendances actuelles, produite lors du Forum Foncier mondial de mai 2015 à Dakar. Il a élaboré et présenté à Leiden, au Pays Bas, le Country study réalisé sur l'originalité du système foncier sénégalais, comparé aux autres systèmes d'Afrique.

BIO



Alla KANE

Expert foncier

Né le 21 Décembre 1936, à Gatte, dans le département de Bambey (Diourbel), **ALLA KANE** est Inspecteur des Impôts et des Domaines à la retraite. Il est Expert foncier au Cabinet International de Sécurité Immobilière et Foncière (CISIF) sis au quartier Liberté VI de Dakar.

M. KANE fut un militant du Parti Africain de l'Indépendance (P.A.I) de 1957 à 1981. Il est actuellement militant de « Yoonu Askan Wi » et membre de son Secrétariat Permanent (SP). Alla milite aussi auprès du Mouvement FRAPP (Front Révolutionnaire Anti-impérialiste Populaire et Panafricain) et est membre du CNP/50e anniversaire PAI.

BIO



Sobel Aziz NGOM

Directeur exécutif Social Change Factory

SOBEL AZIZ NGOM est le fondateur et directeur exécutif de Social Change Factory ; un centre africain de leadership citoyen créé en 2014 qui repose sur l'idée que toute personne ayant accès à une éducation appropriée et à des opportunités. En 2018, Sobel a été nommé au Conseil d'administration de « Génération Unlimited ».

En 2016, il a reçu le prix Jambar Tech du « Meilleur Entrepreneur Social » de l'année au Sénégal pour son programme Voix des Jeunes totalisant plus de 15 millions de téléspectateurs à travers la sous-région.

Sobel Ngom a travaillé pour Ashoka Changemakers où il dirigeait le Hub Africa ; une plateforme associant un réseau de plus de 2.000 jeunes africains qu'il a aidé à orienter et outiller pour mener à bien leurs missions d'entrepreneurs sociaux. En 2014, à 23 ans, il était le plus jeune participant sénégalais de la première édition du programme YALI lancée par le président Barack Obama. Fort de son expérience dans les domaines liés au développement des jeunes, il a conseillé des gouvernements en Afrique, des fondations, des agences des Nations-Unies et des entreprises privées sur leur stratégie d'engagement et de collaboration avec les jeunes.

Sobel est diplômé en communication de l'école de commerce Sup de Co à Dakar et en Leadership Civique à Wagner College à New York. Il a déjà reçu plusieurs distinctions nationales et internationales pour son travail et sa contribution au développement de la jeunesse africaine. La dernière en date fut l'invitation de Bill et Melinda Gates à rejoindre leur réseau de GoalKeepers en tant que « champion » pour l'ODD 4 : Éducation de Qualité.

BIO



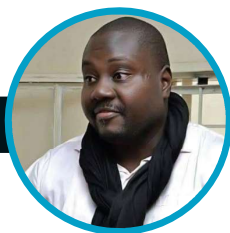
Dr Hady BA

Enseignant chercheur - Chargé des Etudes et des Revendications du SUDES/Esr

- Docteur en Sciences Cognitives
- Enseignant chercheur au Département de Philosophie de la Fastef ex École Normale Supérieure
- Directeur du Laboratoire de recherche sur les systèmes éducatifs (Larsed)
- Chargé des études et des revendications du Sudes/Esr.

SUDES : Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal section Enseignement Supérieur et Recherche.

BIO



Mamadou DRAME

Enseignant Chercheur en Sciences du Langage - UCAD

Titulaire d'un doctorat de troisième cycle et d'un doctorat d'Etat de Lettres, option grammaire française et sociolinguistique, enseignant chercheur en sciences du langage à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, **MAMADOU DRAME** a publié plusieurs travaux portant notamment sur les cultures urbaines liées au langage (poésie, rap, slam, hip-hop). Il enseigne la linguistique, la sociolinguistique, la phonétique et la communication pour le développement. Mamadou DRAME est Maître de Conférence CAMES et Professeur assimilé à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a coordonné pour Partners West Africa une recherche sur la sécurité inclusive en Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire et Sénégal). Actuellement, il a été le Coordonnateur de la Recherche du Programme Lecture pour Tous, un programme d'assistance technique de l'USAID au Ministère de l'Éducation nationale. Ancien Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication et de l'Économie numérique du Sénégal, M. Drame enseigne à l'Université Cheikh Anta Diop et à University of the Gambia. Il est expert de l'Organisation internationale de la Francophonie et a coanimé un MOOC sur « intercompréhension et Interculturalité dans les langues romanes ».

Il est Directeur du Département Cultures urbaines de l'Institut Culturel Panafricain et le coordonnateur du Groupe de Recherche sur les Expressions Culturelles Contemporaines (GRE2C) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Son dernier livre s'intitule Parlez-vous hip hop : Langage de la rue et Transgression langagière dans le hip hop au Sénégal est paru en 2019.

BIO



Dr Moustapha FALL

Juriste, Enseignant

MOUSTAPHA FALL est Docteur en droit public à l'Université de Nantes. Ses travaux ont porté sur le droit de l'intégration africaine, dans une approche comparative avec l'Union européenne. Il s'intéresse aussi au droit des ressources naturelles (aspects constitutionnels et contractuels). Il est chargé d'enseignement à l'université de Nantes; auteur de Les manquements de la France au Droit de l'Union Européenne, Éditions universitaires européennes, 2016.

Dr Fall a dirigé des travaux de recherches en mémoire de master 2 sur des thématiques de l'intégration africaine, le droit institutionnel, le droit matériel et le contentieux communautaire.

BIO



Sophie GUEYE

Présidente Fondatrice Les Racines de l'Espoir

SOPHIE GUEYE est présidente fondatrice de l'association Les Racines de L'espoir. Titulaire d'un Master en Science Gestion Marketing et Communication, on la surnomme « l'ange gardien des enfants de la rue ».

En 2013, après avoir réuni les jeunes de son quartier, Sophie crée son association et établie une liste d'objectifs à atteindre. Depuis, de nombreuses personnes ont adhéré à cette cause et avec son équipe, un travail remarquable est fait : des talibés sont pris en charge, des enfants souffrant d'ichtyose congénitale reçoivent leurs ordonnances chaque mois, des personnes malades sont soignées, des "sukeouro koor" sont distribués, des dons dans les villages sont effectués et cerise sur le gâteau, une maison devant abriter plus de 70 enfants est en construction, un habitat qu'elle a décidé de baptiser la Maison de L'espoir.

Aujourd'hui, l'association compte plus de 1000 membres dispersés un peu partout dans le monde, tous sous l'aile de Sophie Gueye qui est l'une des plus jeunes mécènes que l'on connaisse ; malgré ce lourd fardeau, elle ne cesse de pousser ses équipes vers l'avant avec dans la tête l'esprit de toujours travailler sans répit pour un lendemain meilleur.

Son objectif final c'est de créer la plus grande chaîne solidaire d'Afrique.

BIO



Pr Abdou Salam SALL

Ancien Recteur de l'UCAD

Marié père de trois enfants, **ABDOU SALAM SALL** est Professeur de Chimie Inorganique de classe exceptionnelle de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a une expérience de vingt-cinq (25) années dans le management universitaire dont cinq (5) en tant que Secrétaire Général du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (SAES), trois (3) comme Doyen de la FST de l'UCAD ; sept (7) en tant que Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et dix (10) en tant que consultant de l'enseignement supérieur.

Il est l'initiateur de la Visio-actions de l'UCAD avec à la clé nombre de réformes ayant contribué de façon décisive à la transformation de l'enseignement supérieur à l'UCAD, au Sénégal et dans les pays francophones d'Afrique. Il a été Président du Comité National de Pilotage des Assises de l'Éducation et de la Formation du Sénégal (2013-14).

Il est le promoteur du Centre Pémel de Podor (www.centrepemel.com). Il est auteur ou co auteur de plus de cinquante publications scientifique, de deux ouvrages et co auteur d'un ouvrage sur l'enseignement supérieur :

1. Mutations de l'Enseignement Supérieur en Afrique : le Cas de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Harmattan Sénégal, 2012 ;
2. La Gouvernance universitaire : une expérience africaine, CODESRIA, 2017 ;
3. Flagships Universities in Africa, Co auteur, Palgrave Macmillan, 2017.

BIO



Alpha Waly DIALLO

Consultant/Chercheur en Relations Internationales

Consultant/Chercheur en Relations Internationales. Spécialisé sur l'Afrique. Ex-Conseiller spécial de Mr Ibramina Fall (Ancien SG adjoint de l'ONU Chargé des Grands Lacs) - Candidat à l'élection présidentielle sénégalaise de 2012.

Janvier 2010 - Consultant/Formateur en management marketing et stratégies d'entreprise auprès d'institutions africaines d'enseignement supérieur de Commerce et Management (IAM_ Sénégal – AFRAM_ Gabon - IMM_ Liberia & Sierra Leone)

Sept 07- Juin 09 – Consultant en BPO (Business Process Outsourcing) à Trg Sénégal / Conseil & Coaching en Management des Processus de Gestion Stratégique de la Clientèle.

- Mise en place et Management d'équipes de télémarketers pour la campagne SONATEL (nouvelle numérotation) – Août-Sept 2007

- Mise en place et activation de télémarketers en back-office pour le lancement commercial d'Expresso_Sudatel – Oct.-Nov.-Dec2008

- Campagne promotionnelle de lancement de cartes à crédit bancaire pour le compte d'Eco-bank_Sénégal

Mars 2005 – Fondateur/Ingénieur conseil d'African Global Business (AGB) une agence pan Africaine de conseil basée à Rabat, spécialisée en Marketing Stratégique – Marketing , communication Globale & Stratégies d'entreprises.

Consultant en organisation de centres de contact externalisés et Gestion Stratégique de la Clientèle - Gestion et Administration de centre de contacts dans l'entreprise -Formation et Recrutement du personnel des centres de contact ;

Mars 2004 – Fondateur de SWAT_Morocco (South & West African Trading) : Un concept pan Africain destiné à promouvoir aux niveaux des PME africains le business intra Africains basé sur les transferts des TIC.

BIO



El Hadj Ibrahima THIAW

Banquier d'investissement

IBRAHIMA est un banquier d'investissements qui jouit d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine du Financement du Commerce et de l' Investissement en Afrique Sub-Saharienne. Ibrahima est présentement le Représentant Résident pour l'Afrique Sub-Saharienne de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation une institution membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement.

Ayant 16 pays membres dans sa zone de couverture, Il a aidé à structurer et à Financer des projets d'envergures dans plusieurs pays membres dont les plus récents sont:

*La construction d'une usine de traitement d'eau potable en Côte d'Ivoire pour une valeur de EUR 107 million dont l'objectif est de fournir l'accès à l'eau potable pour plus de 2 million de personnes dans la ville d'Abidjan et ses environs.

*La mécanisation du secteur agricole au Nigeria pour une valeur de 1,2 milliards USD dont l'objectif est l'autosuffisance alimentaires et la création de plus 5 million d'emplois pour les jeunes du Nigeria.

Avant ses responsabilités à la ICIEC/ BID, Ibrahima a exercé les fonctions de:

- Directeur de l'Ingénierie Financière de EVEREST Finance entre (2016 et 2017).
- Directeur d'Agence pour la filiale de Diamond Bank Nigeria au Sénégal (2012-2016).
- Directeur Adjoint de l'agence du Crédit Agricole (2010- 2012).
- Deputy Representative pour Bureau Afrique de le Banque Import-Export de l'Inde (2007 -2010).

Ibrahima est titulaire d'un MBA en Finance International de l'Universite Paris Dauphine, d'un Master en Finance de l'Universite Panthéon Sorbone et d'un Master 2 en Ingénierie Financière de l'Universite Cheikh Anta Diop de Dakar.

Ibrahima est parfaitement bilingue (Anglais et Français).

Ibrahima est passionné de lecture, de sport et des questions qui touchent au développement de l'Afrique.



ANNEXES

Performance > INDICATEURS DE TOUTES VOS VIDÉOS DU 06/08 - 24/09 PAR RAPPORT AUX 50 JOURS PRÉCÉDENTS

17 K

Minutes vues

▼ 13,1 % par rapport aux 50 jours précédents

15,5 K

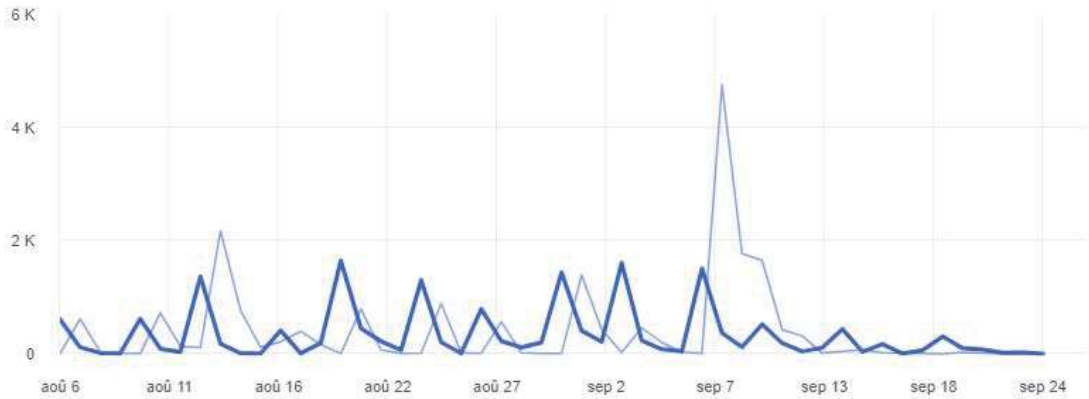
Vues de vidéos de 3 secondes

▲ 5,08 % par rapport aux 50 jours précédents


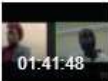





6 août 2020 - 24 sep 2020

16 978 Minutes vues

19 541 Période précédente



Meilleures vidéos > VIDÉOS LES PLUS PERFORMANTES PAR MINUTES VUES DU 06/08 AU 24/09

Vidéo	Heure de...	Minutes vues ↓	Vues de vidéo de 3 s
 # CitizenLegs avec Alla Kane et Dr Abdoulaye Dièye 01:44:06	● 31/08/2020 13:59	2,4 K	2,6 K
 #CitizenLegs avec Dr Hady BA et Pr Abdou Salam Sall 01:41:48	● 07/09/2020 14:10	2,1 K	1,5 K
 #CitizenLegs avec Duggy Tee, Malal Tall et Abdourakhmane Sow 01:34:36	● 20/08/2020 14:00	1,8 K	1,7 K
 #CitizenLegs avec Sobel Ngom, Dr Mamadou Dramé et Sophie Gueye 01:45:09	● 03/09/2020 14:02	1,8 K	2,3 K
 #CitizenLegs 01:24:46	● 13/08/2020 14:07	1,7 K	1,4 K
 #CitizenLegs avec Moussa Sène Absa, Mada Ndiaye, Kalista Sy 01:40:50	● 24/08/2020 14:01	1,7 K	810
 #CitizenLegs avec Pr Fatou Jagne Senghor et Pr Mbaye Thiam 01:46:26	● 27/08/2020 14:04	1,1 K	549

#CitizenLegs Merci !



Hélène R. NIANG



Coumba TOURE



Maimouna E. THIOR



Aminata TRAORE



Bakary SAMBE



Luc Y. DAMIBA



Abdoulaye LY



Mbaye THIAM



Fatou J. SENGHOR



Kalista SY



Mada NDIAYE



Moussa SENE Absa



Malal TALLA



Abdourahmane SOW



Amadou BARRY



Abdoulaye DIEYE



Alla KANE



Sobel Aziz NGOM



Hady BA



Mamadou DRAME



Moustapha FALL



Sophie GUEYE



Abdou Salam SALL



Alpha Waly DIALLO



El Hadj I. THIAW

ET À BIENTÔT POUR LA SAISON 4 ...

#CitizenLegs

